

# La structure de l'électorat français à neuf mois de la présidentielle de 2027

JEAN-YVES DORMAGEN

SEPTEMBRE 2026



# La structure de l'électorat français à neuf mois de la présidentielle de 2027

## Synthèse

**Jean-Yves Dormagen,**  
*président et fondateur  
du laboratoire d'études  
de l'opinion Cluster17*

1<sup>er</sup> septembre 2026

A rebours des thèses qui alimentent l'image d'électeurs détachés des partis et disponibles pour des offres très différentes, cette étude montre que la grande majorité des électeurs (quatre sur cinq) reste ancrée dans un univers partisan identifiable. Et quand des mobilités s'avèrent envisageables, elles prennent le plus souvent la forme de migrations de voisinage : on peut hésiter, mais c'est entre LFI et les écologistes ou le Centre et LR ; presque jamais entre le PS et le RN ou entre LR et LFI. Autrement dit, les fidélités sont moins exclusives qu'autrefois mais les choix électoraux ne sont pas indéterminés pour autant. L'examen des préférences permet au contraire d'identifier cinq grands bassins électoraux, dont les frontières se recouvrent partiellement et dont aucun ne suffit à former seul une majorité : la gauche radicale, la gauche sociale-écologiste, le centre, la droite libérale-conservatrice et la droite nationaliste.

L'électorat français forme ainsi une géographie continue de préférences, avec des centres de gravité solides, des frontières plus ou moins ouvertes et des zones de concurrence bien identifiées. L'ancien clivage gauche-droite ne suffit certes plus à organiser seul l'ensemble de la compétition, mais plusieurs espaces de préférences bien délimités, reliés par des zones de concurrence elles-mêmes identifiées, se sont constitués à sa place. Cette transformation doit être comprise moins comme le passage de l'ordre au désordre ou du solide au liquide que comme le passage d'un ordre bipolaire à un ordre multipolaire.

Cette nouvelle géographie électorale trouve, on le verra, son principe d'organisation dans les attitudes et les valeurs profondes des électeurs. Deux clivages structurent en effet durablement la vie politique française. Le premier oppose les sensibilités

progressistes et cosmopolites aux sensibilités conservatrices et ethno-traditionalistes. Le second sépare les électeurs attachés à la stabilité du système, de ceux qui recherchent une rupture plus profonde.

Ces deux dimensions qui expliquent la manière dont s'organise la demande électorale permettent de comprendre pourquoi certaines offres peuvent entrer en concurrence et pourquoi d'autres restent presque imperméables les unes aux autres. Ces systèmes de valeurs ne sont pas indépendants des structures sociales. L'âge, le diplôme, le patrimoine ou les conditions d'insertion économique influent sur la probabilité d'occuper telle ou telle position. Mais les catégories sociodémographiques ne se projettent pas mécaniquement dans des camps politiques prédéterminés : leurs effets sont recomposés par des systèmes de valeurs et de dispositions qui constituent une médiation essentielle entre positions sociales et choix électoraux.

À neuf mois de la présidentielle, l'enjeu est donc moins de savoir si les électeurs sont « volatils » que de comprendre où ils peuvent se déplacer, jusqu'où et à quelles conditions. Au premier tour, les candidats devront d'abord convertir leur bassin politique naturel en intentions de vote, puis s'imposer dans les espaces de concurrence et élargir leur audience vers les territoires électoraux voisins. Au second tour, une difficulté supplémentaire apparaîtra : convaincre des électeurs dont le candidat aura été éliminé de choisir l'un des deux finalistes plutôt que de ne voter pour aucun d'eux.

La compétition de 2027 va ainsi se dérouler dans un espace ouvert, mais fortement contraint. Les campagnes peuvent modifier l'intensité des préférences, la capacité d'incarnation des candidats, la concentration du vote et le niveau de participation. Mais elles ne partent pas d'un électorat indifférencié. L'incertitude tient donc à la manière dont une géographie politique déjà structurée sera transformée en intentions de vote, puis en majorité électorale.

Le présent travail propose de balayer l'offre politique telle que nous pouvons l'appréhender aujourd'hui à la lumière de cette grille d'analyse.

## **Sommaire**

### **I. Un électorat structuré sans être captif**

1. Mesurer le champ des possibles au-delà du vote du moment
2. Derrière la volatilité, un électorat fortement orienté
3. Les fidélités exclusives se concentrent aux deux pôles
4. La mobilité électorale est une mobilité de voisinage
5. Cinq grands bassins se dessinent, aucun ne domine seul

### **II. Deux clivages de valeurs, cinq configurations de clusters**

1. Derrière les préférences électorales, une géographie de valeurs
2. Cinq bassins, cinq équations électorales

### **III. 2027 : convertir des bassins en votes, puis en majorité**

1. Première épreuve : convertir son bassin en intentions de vote
2. Deuxième épreuve : franchir les frontières de son bassin
3. Au second tour, une élection du moindre rejet

### **Conclusion — Une élection ouverte dans un espace fortement contraint**

### **Méthodologie de l'enquête**

Étude Cluster17 réalisée auprès d'un échantillon de 1 506 personnes, représentatif de la population française. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de taille de commune et de région de résidence.

Les données ont fait l'objet d'un redressement sociodémographique, à partir des données de l'Insee, ainsi que d'un redressement politique fondé sur la reconstitution des votes au premier tour de l'élection présidentielle de 2022 et aux élections européennes de 2024.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne, du 22 au 24 juillet 2026.

## Introduction

À neuf mois de l'élection présidentielle de 2027, l'électorat français paraît plus fragmenté et plus volatil que jamais. Les candidatures se multiplient, les fidélités partisans se sont affaiblies et les intentions de vote peuvent encore évoluer fortement. Cette fluidité alimente l'image d'électeurs détachés des partis, disponibles pour des offres très différentes et susceptibles de se déplacer largement dans l'espace politique. Plusieurs diagnostics contemporains nourrissent ces représentations en insistant sur la désagrégation des anciennes appartenances collectives à travers les métaphores de la « liquidité », de l'« archipélisation » ou, plus récemment, de « l'état gazeux » (Bauman 2000 ; Fourquet 2019 ; Finchelstein 2025). Sans contester l'affaiblissement des fidélités partisans et des anciennes matrices d'encadrement, cette étude invite à ne pas en déduire que les préférences électorales seraient devenues indéterminées et donc largement imprévisibles.<sup>i</sup>

**Les résultats présentés dans cette étude dessinent en effet une réalité bien différente. Plus de huit électeurs sur dix peuvent être rattachés à un univers partisan identifiable.** Pourtant, seuls 30 % n'envisagent qu'une seule offre, tandis que 47 % pourraient en soutenir plusieurs. C'est le paradoxe central de cette étude : **les fidélités exclusives se sont affaiblies, mais les préférences restent fortement structurées et délimitées.**

Surtout, les électeurs qui envisagent plusieurs offres ne circulent presque jamais au hasard. Leurs **hésitations relient principalement des formations voisines** : LFI et les Écologistes, les Écologistes et le PS, le PS et le centre, le centre et LR, LR et le RN, le RN et Reconquête. Les passages d'un bout à l'autre de l'espace politique sont au contraire très limités. **La mobilité électorale existe, mais elle est d'abord une mobilité de voisinage.**

Pour décrire et analyser cette organisation, nous avons distingué plusieurs niveaux de structuration. Les « **noyaux** » regroupent les électeurs qui n'envisagent qu'une seule offre partisane. Les « **ponts de concurrence** » correspondent aux principales zones d'hésitation entre deux formations. Les préférences portant sur plus de deux formations politiques permettent d'identifier des espaces de concurrence élargis. À ces préférences actives s'ajoutent, pour les électeurs dont aucun potentiel de vote n'atteint le seuil de 6 sur 10, des orientations électorales latentes que nous avons identifiées à partir de la proximité partisane déclarée. L'ensemble permet de construire **cinq grands bassins électoraux**, dont les

frontières se recouvrent partiellement : **la gauche radicale, la gauche sociale-écologiste, le centre, la droite libérale-conservatrice et la droite nationaliste.**

Comme nous le verrons, l'électorat français n'est donc ni organisé en blocs étanches, ni devenu liquide. Il forme une **géographie continue de préférences**, avec des centres de gravité solides, des frontières plus ou moins ouvertes et des zones de concurrence bien identifiables. L'ancien clivage gauche-droite ne suffit certes plus à organiser seul l'ensemble de la compétition, mais plusieurs espaces de préférences bien délimités, reliés par des zones de concurrence elles-mêmes identifiables, se sont constitués à sa place. En conséquence, cette transformation doit être comprise moins comme le passage de l'ordre au désordre ou du solide au liquide que comme **le passage d'un ordre bipolaire à un ordre multipolaire.**

Cette géographie électorale trouve, on le verra, son principe d'organisation dans les attitudes et les valeurs profondes des électeurs. **Deux clivages macro-attitudinaux structurent depuis plusieurs années, et de manière durable, la vie politique française. Le premier oppose les sensibilités progressistes et cosmopolites aux sensibilités conservatrices et ethno-traditionalistes. Le second sépare les électeurs attachés à la stabilité, à la continuité institutionnelle et à l'intégration au système, de ceux qui recherchent une rupture plus profonde avec l'ordre politique, économique ou institutionnel.**

Ces deux dimensions sont largement explicatives de la manière dont s'organise la demande électorale. Elles permettent de comprendre pourquoi certaines offres peuvent entrer en concurrence et pourquoi d'autres restent presque imperméables les unes aux autres. Ces systèmes de valeurs ne sont pas indépendants des structures sociales. L'âge, le diplôme, le patrimoine ou les conditions d'insertion économique influent sur la probabilité d'occuper telle ou telle région de l'espace attitudinal. Mais les catégories sociodémographiques ne se projettent pas mécaniquement, loin de là, dans des camps politiques prédéterminés : leurs effets sont recomposés par des systèmes de valeurs et de dispositions qui constituent aujourd'hui (et certainement déjà par le passé) une médiation essentielle entre positions sociales et choix électoraux (Grunberg and Schweisguth 1997 ; Tiberj 2012 ; Kriesi et al. 2008 ; Bornschier et al. 2024)<sup>ii</sup>.

À neuf mois de la présidentielle, l'enjeu est donc moins de savoir si les électeurs sont « volatils » que de comprendre **où ils peuvent se déplacer, jusqu'où et à quelles conditions.** Au premier tour, les candidats devront d'abord convertir leur bassin politique naturel en intentions de vote, puis s'imposer dans les espaces de concurrence et élargir leur

audience vers les territoires électoraux voisins. Au second tour, une difficulté supplémentaire apparaîtra : convaincre des électeurs dont le candidat aura été éliminé de choisir l'un des deux finalistes plutôt que de ne voter pour aucun d'eux.

La compétition de 2027 va ainsi se dérouler dans un espace ouvert, mais fortement contraint. Les campagnes peuvent modifier l'intensité des préférences, la capacité d'incarnation des candidats, la concentration du vote et le niveau de participation. Mais elles ne partent pas d'un électorat indifférencié. **L'incertitude tient donc à la manière dont une géographie politique déjà structurée sera transformée en intentions de vote, puis en majorité électorale.**

## **I. Un électorat structuré sans être captif**

### **1. Mesurer le champ des possibles au-delà du vote du moment**

Une intention de vote photographie un choix à un instant donné. Elle indique le candidat ou la formation retenue au moment de l'enquête, mais renseigne beaucoup moins sur **l'ensemble des choix qu'un électeur considère comme possibles**. Or c'est précisément cet espace des possibles qui permet de comprendre les mouvements susceptibles de se produire au cours d'une campagne.

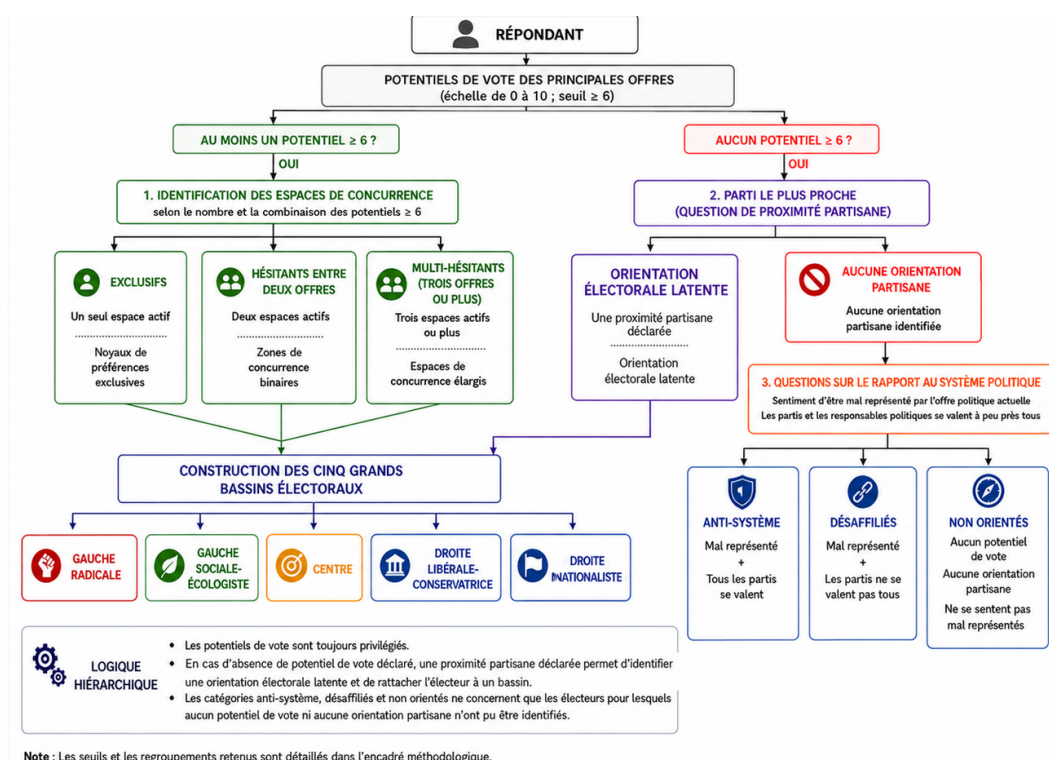
Nous avons donc demandé à chaque sondé d'évaluer, sur une échelle de 0 à 10, sa probabilité de voter pour les principales formations politiques : La France insoumise, le Parti socialiste, Les Écologistes, Renaissance, le MoDem, Horizons, Les Républicains, le Rassemblement national et Reconquête. Une note égale ou supérieure à 6 est considérée comme une **préférence partisane active** : l'offre appartient alors au champ des choix que l'électeur peut réellement envisager. Renaissance, le MoDem et Horizons sont regroupés dans un même espace central, leurs probabilités de vote étant très fortement corrélées.

Cette mesure permet de distinguer plusieurs situations. Certains électeurs n'envisagent qu'une seule offre : ils constituent les **noyaux exclusifs**. D'autres en envisagent deux : leurs préférences permettent d'identifier les principales **zones de concurrence** entre formations. D'autres encore peuvent en considérer trois ou davantage et contribuent ainsi à dessiner des espaces de concurrence plus larges.

Pour les répondants dont aucun potentiel de vote n'atteint le seuil de 6, nous mobilisons ensuite la proximité partisane déclarée afin d'identifier une éventuelle orientation électorale latente et de rattacher l'électeur au bassin correspondant. Lorsque ni les potentiels de vote ni la proximité partisane déclarée ne permettent d'identifier une orientation, deux questions portant sur le rapport au système politique permettent enfin de distinguer les anti-système, les désaffiliés et les non-orientés.

Cette démarche fournit ainsi une représentation plus large de l'espace électoral que la seule intention de vote : elle permet d'identifier **les ancrages, les concurrences et les frontières** qui organisent les choix et les mobilités possibles des électeurs.

**Figure 1 — Construire la typologie des préférences partisanes**



La typologie suit une logique hiérarchique : les potentiels de vote sont examinés en premier. Lorsqu'au moins une offre atteint le seuil de 6 sur 10, ils permettent d'identifier les préférences actives et les espaces de concurrence. En l'absence de potentiel de vote déclaré, une proximité partisane déclarée permet d'identifier une orientation électorale latente et de rattacher l'électeur au bassin correspondant. Lorsque ni potentiel de vote ni orientation partisane ne peuvent être identifiés, le rapport au système politique permet de distinguer les anti-système, les désaffiliés et les non-orientés. Chaque répondant reçoit ainsi une position unique dans la typologie. Les cinq grands bassins analysés ensuite répondent

*à une logique différente : ce sont des espaces de concurrence susceptibles de se chevaucher, avec pour conséquence que certains électeurs peuvent appartenir à deux bassins.*

## 2. Derrière la volatilité, un électorat fortement orienté

Le premier résultat est particulièrement net : **81 % des électeurs peuvent être rattachés à un univers partisan identifiable**. À l'inverse, seuls 19 % ne présentent aucune préférence partisane suffisamment claire pour être associés à une offre ou à un ensemble d'offres. Ces derniers sont principalement des électeurs anti-système ou désaffiliés. Ils sont beaucoup moins mobilisés que la moyenne, ont des orientations très hétérogènes et pèsent au final assez peu sur les rapports de forces électoraux<sup>iii</sup>.

Ce résultat nuance fortement l'image d'un électorat massivement détaché de toute référence partisane. Une très large majorité des Français continue de distinguer les formations qu'elle pourrait soutenir de celles qu'elle exclut. **L'affaiblissement des appartenances partisans traditionnelles n'a donc pas produit un espace politique indifférencié**. (Dalton and Wattenberg 2000 ; Mair 2013)<sup>iv</sup>

Ce résultat invite également à manier avec prudence les jugements très généraux portant sur « la classe politique », « les responsables politiques » ou, dans un autre domaine, « les médias ». En réunissant sous une même appellation des acteurs que les électeurs évaluent de manière très différente, ces questions peuvent donner l'impression d'un rejet uniforme là où subsistent en réalité des préférences, des proximités et des frontières très marquées.

Cette forte orientation ne signifie cependant pas que les électeurs soient captifs d'une seule offre. **Seuls 30 % n'envisagent qu'une seule formation**, tandis que **47 % en considèrent plusieurs** : 28 % hésitent entre deux offres et 19 % peuvent en envisager trois ou davantage.

C'est là que se situe l'un des enseignements centraux de l'étude. **La fidélité exclusive est devenue minoritaire, mais l'orientation politique demeure très largement majoritaire**. L'électorat français apparaît ainsi beaucoup moins captif qu'autrefois, sans être pour autant désorienté. La question décisive devient alors celle de la forme prise par cette ouverture : **entre quelles offres les électeurs hésitent-ils, et jusqu'où leurs préférences peuvent-elles s'étendre ?**

Cette interrogation conduit d'abord à examiner le cercle le plus consolidé de l'espace électoral : celui des électeurs qui n'envisagent qu'une seule offre.

### 3. Les fidélités exclusives se concentrent aux deux pôles

Les **30 % d'électeurs qui n'envisagent qu'une seule offre** sont très inégalement répartis dans l'espace politique. **Deux formations se distinguent très nettement : le Rassemblement national et La France insoumise disposent chacune d'un noyau exclusif proche de 10 % de l'ensemble de l'électorat.** Aucun autre espace ne s'en approche.

**Tableau 1 — Les noyaux de préférences partisans exclusives**

| Noyau exclusif                          | Part de l'électorat |
|-----------------------------------------|---------------------|
| Rassemblement national                  | 10 %                |
| La France insoumise                     | 10 %                |
| Centre (Renaissance, MoDem ou Horizons) | 4 %                 |
| Les Républicains                        | 2 %                 |
| Parti socialiste                        | 2 %                 |
| Les Écologistes                         | 1 %                 |
| Reconquête                              | < 1 %               |

À eux seuls, les noyaux du RN et de LFI représentent environ les deux tiers de l'ensemble des préférences exclusives. À côté de ces deux pôles, les espaces intermédiaires disposent de premiers cercles beaucoup plus étroits : environ 4 % pour le Centre, 2 % pour LR et le PS, 1 % pour les Écologistes et moins de 1 % pour Reconquête.

Ces différences ne doivent cependant pas être interprétées comme une mesure directe de la force électorale des formations. **Un noyau exclusif n'est ni un plancher de vote garanti**

**ni un plafond.** Il mesure autre chose : le degré auquel une offre dispose d'électeurs qui ne considèrent aucune alternative partisane comme réellement envisageable.

Sous cet angle, les deux pôles apparaissent beaucoup plus consolidés que les espaces intermédiaires. On va le voir, la gauche sociale-écologiste est prise entre la gauche radicale et le centre ; la droite libérale-conservatrice entre le centre et la droite nationaliste ; le centre lui-même est ouvert sur ses deux frontières. **Leurs noyaux plus réduits traduisent donc une plus forte exposition à la concurrence des offres voisines.**

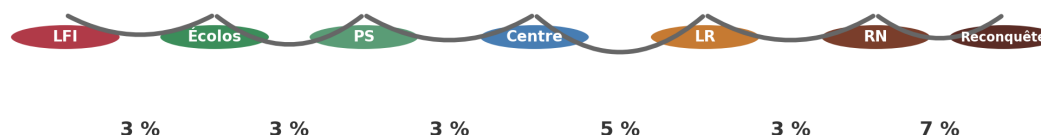
Cette première carte des fidélités fait ainsi apparaître deux pôles solidement ancrés et, entre eux, des espaces beaucoup plus ouverts. Mais elle ne dit pas encore **où vont les électeurs lorsqu'ils envisagent plusieurs offres.** C'est l'analyse de ces hésitations qui révèle la véritable structure de la mobilité électorale.

#### 4. La mobilité électorale est une mobilité de voisinage

Dès que l'on quitte les noyaux exclusifs, on pourrait s'attendre à voir les préférences se disperser largement dans l'espace politique. **C'est exactement l'inverse qui apparaît.** Les 28 % d'électeurs qui envisagent deux offres relient presque toujours des formations proches les unes des autres.

**Les principaux ponts de concurrence dessinent ainsi une chaîne remarquablement ordonnée :** LFI avec les Écologistes, les Écologistes avec le PS, le PS avec le centre, le centre avec LR, LR avec le RN, puis le RN avec Reconquête. Les deux zones de concurrence les plus importantes se situent entre le RN et Reconquête, qui rassemblent un peu plus de 7 % de l'électorat, et entre LR et le centre, autour de 5 %. Les autres grands ponts réunissent chacun environ 3 % des électeurs.

Figure 2 — Les principaux ponts de concurrence



Cette continuité est aussi importante que les volumes eux-mêmes. Les préférences multiples ne relient pratiquement jamais des offres très éloignées. La concurrence entre LFI et le centre ou entre LFI et Reconquête est inexistante ou marginale ; il en va de même entre le PS et le RN.

C'est un résultat essentiel pour comprendre la volatilité électorale contemporaine. La baisse des fidélités partisans crée davantage de concurrence, mais **cette concurrence reste très étroitement localisée dans l'espace politique**. Elle se développe d'abord entre formations voisines, sur leurs frontières communes, et beaucoup plus difficilement au-delà.

L'image d'un électeur nomade, devenu entièrement « flottant », qui pourrait passer librement d'une offre à une autre au gré de la campagne ou des circonstances, décrit donc particulièrement mal la structure observée. **La fluidité existe, mais elle est fortement contrainte par la proximité politique**. Les mouvements susceptibles de se produire au cours d'une campagne ont ainsi beaucoup plus de chances de modifier les rapports de force à l'intérieur d'une même région de l'espace électoral que d'entraîner des déplacements massifs modifiant les rapports de forces entre les principales sensibilités.

Ces ponts permettent donc déjà d'apercevoir une géographie. Lorsque l'on élargit maintenant l'analyse aux électeurs dont les préférences couvrent plusieurs formations, **cinq grands bassins de concurrence émergent**. Aucun ne forme un bloc fermé ; chacun possède un centre de gravité et partage une partie de ses frontières avec ses voisins.

## 5. Cinq grands bassins se dessinent, aucun ne domine seul

Élargir l'analyse aux **19% d'électeurs qui envisagent plus de deux offres** ne modifie pas substantiellement ce cadre d'analyse. La pluralité de leurs choix ne signifie pas, loin de là, une ouverture indifférenciée. Les trois quarts environ de ces multi-hésitants combinent, en effet, des offres appartenant aux mêmes bassins ou à des bassins immédiatement contigus : gauche sociale-écologiste et centre, par exemple (cf. infra) ; les combinaisons plus atypiques représentent une fraction beaucoup plus réduite.

En effet, au total, **seuls 8 % de l'électorat présentent des combinaisons de préférences actives qui ne correspondent à aucun des cinq bassins retenus**. Ce chiffre ne doit toutefois pas être interprété comme la part des électeurs susceptibles de passer directement d'un pôle à l'autre : **un peu plus de la moitié de ces combinaisons associent des offres appartenant à des bassins contigus**, par exemple le PS, le centre et LR. Les rapprochements discontinus entre offres véritablement éloignées, comme LFI et le RN ou le RN et Renaissance ou Horizons sans offre intermédiaire, sont plus rares encore. L'existence de ces préférences atypiques conforte donc la thèse générale : **même lorsqu'elles dépassent le cadre des cinq bassins, les orientations électorales se déploient le plus souvent de proche en proche** plutôt qu'entre des pôles sans continuité. Cette logique de voisinage rejoint les résultats de plusieurs travaux comparatifs européens synthétisés par Häusermann et ses coauteurs : ainsi par exemple, les pertes des partis sociaux-démocrates en Europe profitent principalement aux formations concurrentes de gauche — écologistes et gauche radicale — puis aux partis de droite de gouvernement, tandis que les passages individuels directs vers la droite radicale restent marginaux (Häusermann et al. 2021)<sup>v</sup>.

**Les électeurs peuvent donc changer de partis beaucoup plus facilement qu'ils ne changent d'univers politique.**

A partir de la manière dont s'agencent les noyaux et les zones de concurrence plus ou moins élargies, il devient dès lors possible d'identifier et de mesurer le poids des cinq principaux espaces électoraux qui structurent l'espace électoral français. Ces espaces, on va le voir, n'ont ni la même taille ni le même degré de consolidation. **La droite nationaliste constitue aujourd'hui le bassin le plus vaste, avec 27 % de l'électorat. La gauche radicale, le centre et la droite libérale-conservatrice se situent tous trois autour de 18 %, tandis que la gauche sociale-écologiste rassemble 17 % des électeurs.**

**Tableau 2 — Les cinq grands espaces électoraux et leur degré de consolidation**

| Grand espace                  | Part de l'électorat rattachée au bassin | Noyau exclusif |
|-------------------------------|-----------------------------------------|----------------|
| Gauche radicale               | 18 %                                    | 10 %           |
| Gauche sociale-écologiste     | 17 %                                    | 3 %            |
| Centre                        | 18 %                                    | 4 %            |
| Droite libérale-conservatrice | 18 %                                    | 2 %            |
| Droite nationaliste           | 27 %                                    | 11 %           |

Ces proportions ne s'additionnent pas. Les bassins, c'est là tout l'enjeu de cette approche, doivent être compris comme des **espaces de concurrence qui se recouvrent à leurs frontières** : un même électeur peut appartenir à plusieurs d'entre eux dès lors qu'il considère plusieurs offres comme envisageables. Leur taille ne doit donc pas être interprétée comme un plancher, ni comme un plafond électoral. Mais elle mesure l'étendue de l'espace dans lequel une candidature peut raisonnablement chercher à se développer à partir de préférences actives ou latentes déjà présentes.

La comparaison entre la taille des bassins et celle de leurs noyaux révèle en revanche une différence essentielle. **Les deux pôles sont beaucoup plus consolidés que les espaces intermédiaires**. Le noyau exclusif représente plus de la moitié du bassin de la gauche radicale et 40 % de celui de la droite nationaliste. Cette proportion tombe autour d'un quart pour le centre, à environ un sixième pour la gauche sociale-écologiste et à seulement un dixième pour la droite libérale-conservatrice.

Ces écarts dessinent deux configurations électorales très différentes. Aux pôles (gauche radicale et droite nationaliste), une part importante du potentiel repose déjà sur des électeurs qui n'envisagent aucune offre concurrente. Dans les espaces intermédiaires, la réussite électorale dépend davantage de la capacité à **agréger des électeurs partagés avec ses voisins**. Leur ouverture donne aux espaces intermédiaires un potentiel d'élargissement important, mais les expose aussi davantage à la concurrence.

La mesure de ces cinq bassins amène aussi à constater qu'aucun ne peut espérer constituer, à lui seul, une majorité électorale. Une présidentielle se joue donc nécessairement dans leur

articulation : pour espérer l'emporter, il faut d'abord consolider son espace, puis gagner les zones de concurrence et, à terme, franchir certaines de ses frontières. (Sartori 1976 ; Gougou, Guerra and Persico 2024 ; Gougou 2025)<sup>vi</sup>

## II. Deux clivages de valeurs, cinq configurations de clusters

### Repères de lecture

#### Des valeurs aux choix électoraux

Cette étude mobilise deux classifications construites indépendamment. D'un côté, les deux macro-clivages attitudinaux organisent les principales oppositions de valeurs au sein de l'électorat. La segmentation développée par Cluster17 répartit les répondants entre seize clusters, qui réunissent des individus présentant des combinaisons proches de valeurs et de dispositions, sans tenir compte de leurs préférences partisans.

De l'autre, les cinq bassins électoraux sont construits à partir des formations que les électeurs considèrent comme des choix possibles. Ils associent des noyaux de préférences exclusives et des zones de concurrence entre plusieurs offres. Ces bassins peuvent donc se recouvrir à leurs frontières. Lorsqu'aucun potentiel de vote n'atteint le seuil de 6 sur 10, une proximité partisane déclarée permet d'identifier une orientation électorale latente et de rattacher l'électeur au bassin correspondant. Les bassins regroupent ainsi des préférences actives et, à leur marge, des orientations latentes.

Les clusters et les bassins ne sont pas deux appellations d'une même segmentation : ils sont construits à partir de variables différentes. Dans un second temps, clusters et bassins électoraux sont croisés. Ce croisement permet d'observer dans quelles régions de l'espace attitudinal chaque offre politique peut recruter et quelles agrégations d'électeurs apparaissent les plus plausibles.

Les bassins ainsi identifiés ne constituent pas encore des rassemblements effectifs d'électeurs. Les candidats doivent transformer ces compatibilités en choix électoraux par leur offre, leur campagne et leur capacité d'incarnation. Les modes de scrutin convertissent ensuite ces choix en qualifications, en duels de second tour et, éventuellement, en majorité.

#### Branche attitudinale

30 questions → 16 clusters → positionnement selon deux macro-clivages

#### Branche électorale

Potentiels de vote → noyaux et zones de concurrence → cinq bassins  
À défaut : proximité partisane déclarée → orientation électorale latente → rattachement au bassin correspondant

#### Croisement

Structure des agrégations électorales plausibles

#### Travail politique

Candidatures, campagnes et rassemblements électoraux effectifs

#### Filtre institutionnel

Premier tour → qualification → second tour → majorité

## 1. Derrière les préférences électorales, une géographie de valeurs

Pourquoi les électeurs qui envisagent plusieurs offres se déplacent-ils principalement entre formations voisines ? Pourquoi la structure de l'électorat se révèle-t-elle si ordonnée ? **Parce que la géographie électorale repose elle-même sur une géographie de valeurs.**

Pour la mettre en évidence, nous mobilisons la **segmentation en seize clusters** développée par Cluster17. Ces seize groupes (clusters) sont construits indépendamment des préférences partisanes, à partir de trente questions portant sur les principaux enjeux qui divisent la société française (<https://cluster17.com/trouver-mon-cluster/>). Aucune variable de vote, de proximité partisane ou d'identification politique n'entre dans leur construction. Ils ne correspondent donc ni à des partis, ni à des catégories sociales, ni à des électorats prédéfinis : **ils réunissent des individus qui partagent globalement les mêmes dispositions et les mêmes systèmes de valeurs.**

Lorsque l'on croise les préférences partisanes et les bassins électoraux qu'elles dessinent avec cette segmentation, leur organisation apparaît très nettement. Les proximités électorales suivent largement les proximités de valeurs. **Les formations susceptibles**

**d'être envisagées par les mêmes électeurs recrutent généralement dans des clusters proches ; celles qui sont séparées par les principales lignes de fracture de la société française entrent beaucoup plus rarement en concurrence.**

Deux macro-clivages attitudeaux structurent depuis plusieurs années, et de manière durable, la vie politique française<sup>vii</sup>.

Le premier oppose, sur le plan culturel et identitaire, les sensibilités **progressistes et cosmopolites** aux sensibilités **conservatrices et ethno-traditionalistes**. Il organise notamment les attitudes à l'égard de l'immigration, de la diversité culturelle, des minorités, de l'autorité ou encore des évolutions des modes de vie.

Le second porte sur le **rapport au système et au changement**. Il oppose les électeurs pro-stabilité qui privilégient la continuité institutionnelle et une transformation graduelle de l'ordre existant à ceux qui expriment une demande de rupture plus profonde avec le fonctionnement politique, économique ou institutionnel.

**Le premier clivage contribue largement à déterminer de quel côté de l'espace politique se situent les électeurs ; le second indique davantage le degré de rupture qu'ils attendent ; la combinaison de ces deux clivages oriente puissamment les préférences électorales.**

**Figure 3 — Les 16 clusters : appartenance aux cinq grands bassins et situations hors bassin**

**Appartenance des 16 clusters aux cinq grands bassins et situations hors bassin  
(% de chaque cluster)**

|                      | Gauche radicale | Gauche sociale-écologiste | Centre | Droite libérale-conservatrice | Droite nationaliste | Préférences atypiques (hors des 5 bassins) | Sans rattachement partisan (anti-système, désaffiliés, non-orientés) |
|----------------------|-----------------|---------------------------|--------|-------------------------------|---------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Multiculturalistes   | 94              | 44                        | 4      | 0                             | 0                   | <1                                         | <1                                                                   |
| Solidaires           | 89              | 25                        | 1      | 0                             | 0                   | <1                                         | <1                                                                   |
| Sociaux-Républicains | 43              | 38                        | 2      | 3                             | 3                   | 6                                          | 17                                                                   |
| Révoltés             | 48              | 17                        | 1      | 0                             | 4                   | 5                                          | 37                                                                   |
| Sociaux-Démocrates   | 18              | 62                        | 28     | 2                             | 0                   | 9                                          | 18                                                                   |
| Modérés              | 7               | 29                        | 26     | 2                             | 10                  | 27                                         | 18                                                                   |
| Apolitiques          | 8               | 24                        | 19     | 23                            | 4                   | 11                                         | 37                                                                   |
| Centristes           | 0               | 18                        | 58     | 40                            | 2                   | 18                                         | 3                                                                    |
| Libéraux             | 0               | 10                        | 73     | 41                            | 2                   | 17                                         | 2                                                                    |
| Conservateurs        | 6               | 8                         | 24     | 29                            | 23                  | 6                                          | 30                                                                   |
| Traditionalistes     | 0               | 0                         | 33     | 49                            | 49                  | 9                                          | 3                                                                    |
| Anti-Assistanat      | 0               | 0                         | 18     | 41                            | 49                  | 2                                          | 22                                                                   |
| Sociaux-Patriotes    | 8               | 4                         | 4      | 5                             | 44                  | 5                                          | 37                                                                   |
| Réfractaires         | 0               | 5                         | <1     | 16                            | 65                  | 9                                          | 20                                                                   |
| Autoritaires         | 0               | 2                         | 8      | 33                            | 85                  | 2                                          | <1                                                                   |
| Identitaires         | 1               | 0                         | 3      | 29                            | 75                  | <1                                         | 20                                                                   |

*Lecture : Chaque cellule indique la proportion des membres du cluster considéré rattachés au bassin correspondant. Les cinq bassins se chevauchent : un même électeur peut appartenir à plusieurs d'entre eux et les cinq premières colonnes ne s'additionnent donc pas à 100 %. La colonne « Préférences atypiques (hors des 5 bassins) » regroupe les électeurs ayant des préférences partisans actives selon des combinaisons ne correspondant à aucun bassin. La colonne « Sans rattachement partisan (anti-système, désaffiliés, non-orientés) » regroupe les électeurs sans orientation partisane permettant un rattachement à l'un des cinq bassins.*

Cette matrice permet de comprendre immédiatement la logique observée dans la première partie. Les bassins ne correspondent pas à des ensembles étanches et exclusifs de clusters : leurs recouvrements se concentrent surtout entre espaces voisins. Les clusters progressistes peuvent ainsi participer à la fois à la gauche radicale et à la gauche sociale-écologiste, tandis que les clusters du centre et de la droite se répartissent plus souvent entre plusieurs bassins adjacents.

Tous les électors ne se concentrent évidemment pas dans un seul cluster. Mais les clusters qu'ils mobilisent se situent le plus souvent dans des régions voisines de l'espace des valeurs. La continuité observée entre les offres politiques reproduit ainsi largement la continuité de cet espace.

Cela explique **pourquoi l'affaiblissement des fidélités partisans n'a pas entraîné la disparition des frontières politiques**. Les partis peuvent perdre leur capacité à retenir exclusivement leurs électeurs ; **les clivages qui organisent leurs attitudes, eux,**

**demeurent beaucoup plus stables. Les préférences deviennent plus ouvertes sans devenir indifférenciées.**

Cette lecture permet maintenant d'aller plus loin. Les cinq bassins identifiés précédemment occupent des positions différentes sur ces deux clivages et, surtout, **ils ne tirent pas leur cohérence des mêmes dimensions**. Certains sont fortement unifiés par les valeurs ; d'autres fonctionnent davantage comme des coalitions élargies entre clusters parfois relativement éloignés. C'est cette différence qui détermine à la fois leur solidité et leurs possibilités d'élargissement.

## 2. Cinq bassins, cinq équations électorales

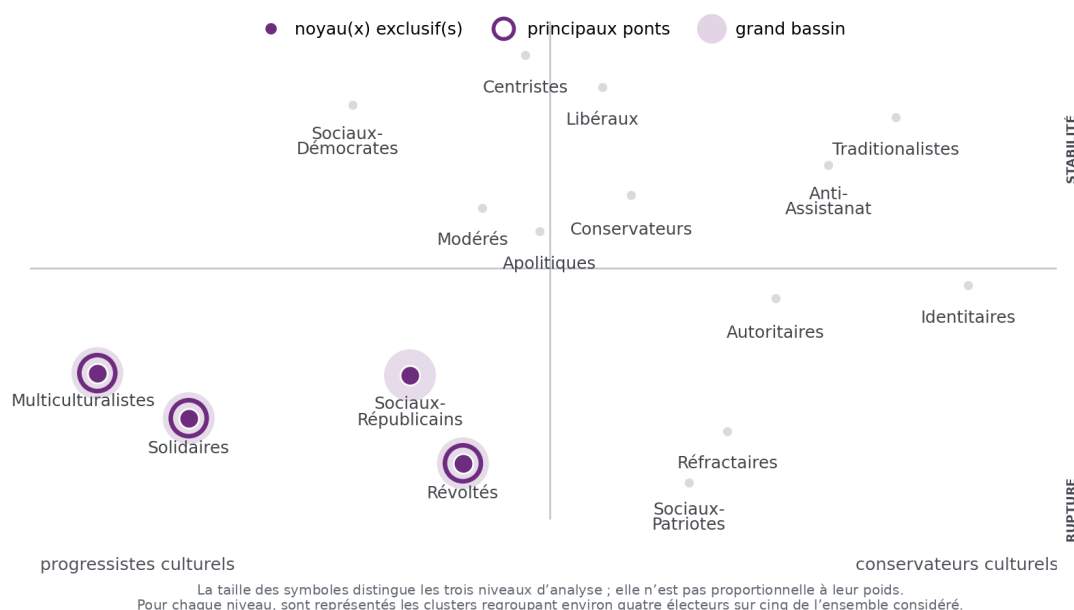
Les cinq grands espaces électoraux ne se ressemblent pas. Ils n'ont ni la même cohérence interne, ni les mêmes lignes de tension, ni les mêmes possibilités d'extension. **Certains forment des ensembles relativement compacts ; d'autres fonctionnent davantage comme des regroupements plus larges, avec pour conséquence d'être unis sur un clivage mais traversés par un autre ou plus communément de se caractériser par des différences en termes de radicalité sur des enjeux qui peuvent être saillants.**

Les figures 4 à 8 présentent la composition de chacun des cinq bassins en clusters. Elles font apparaître à la fois leur centre de gravité et leur degré d'hétérogénéité. Les bassins n'étant pas exclusifs, un même cluster peut contribuer à plusieurs espaces lorsqu'une partie de ses membres appartient à chacun d'eux.

### 2.1 La gauche radicale : un espace dense, cohérent et fortement ancré

La gauche radicale est le bassin dont la cohérence interne apparaît le plus nettement. Son noyau exclusif, sa zone de concurrence avec une partie de l'électorat écologiste et son bassin élargi restent concentrés dans la même région de l'espace des valeurs : celle d'un progressisme culturel affirmé et d'un rapport pro-rupture au système. **Les Multiculturalistes, les Solidaires, les Révoltés et les Sociaux-Républicains en constituent les composantes les plus importantes.**

**Figure 4 — Composition en clusters du bassin de gauche radicale**



Sa force tient à cette cohérence. Sur le clivage culturel, cet espace se situe nettement du côté du pluralisme, de l'ouverture et de la diversité. Sur le clivage du rapport au système, il exprime une demande marquée de transformation, de justice sociale et de remise en cause affirmée de l'ordre existant. Ces deux dimensions se renforcent mutuellement et donnent à cet espace une identité très lisible.

Sa principale frontière se situe du côté de la gauche sociale-écologiste. Les deux espaces partagent une partie de leur socle progressiste ainsi que de fortes attentes en matière sociale et écologique. **La frontière entre eux se joue surtout sur l'intensité de la rupture recherchée, le rapport aux institutions et la radicalité du changement attendu.** La concurrence entre les deux gauches reste ainsi inscrite dans une région relativement circonscrite de l'espace des valeurs.

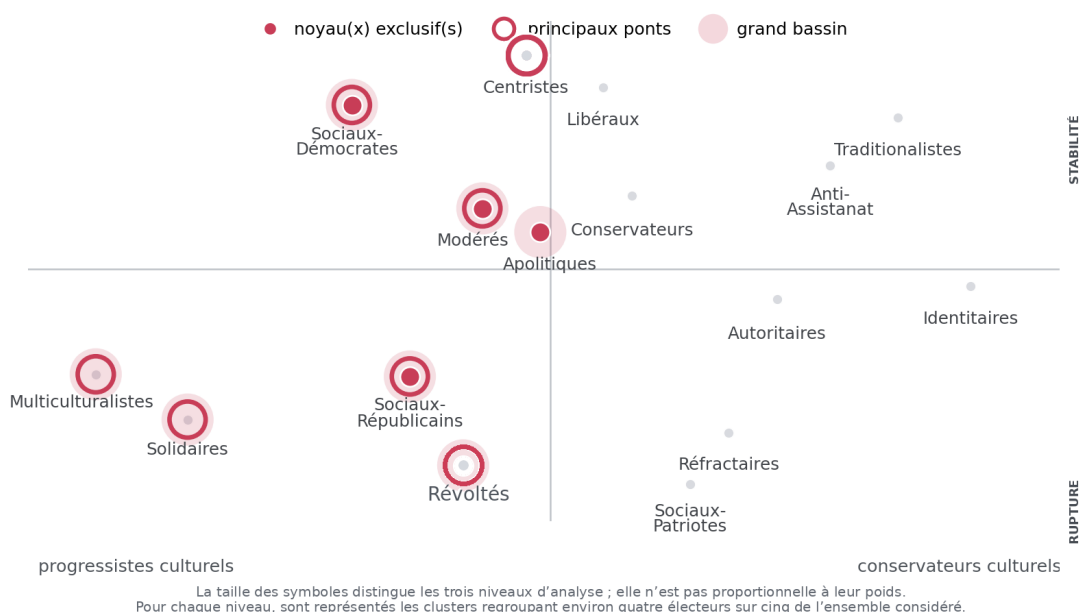
Socialement, ce bassin se distingue par la jeunesse de son recrutement, son ancrage urbain et un moindre niveau d'installation patrimoniale. Près de la moitié de ses membres ont entre 18 et 34 ans. Ils vivent plus souvent dans les grandes villes et en appartement, dépendent moins de la voiture et disposent plus fréquemment d'un patrimoine net inférieur à 100 000 euros. Leur profil renvoie moins à une précarité homogène qu'à une population plus jeune, plus mobile et encore moins installée dans la vie patrimoniale.

La très forte cohérence attitudinale de cet espace constitue à la fois sa ressource principale et sa limite. Elle favorise la consolidation, mais elle enferme aussi davantage cet espace dans son propre quadrant progressiste et *rupturiste*. **La gauche radicale tient donc très bien ensemble ; elle déborde plus difficilement.**

## 2.2 La gauche sociale-écologiste : un espace progressiste, mais traversé par des rapports très différents au changement

La gauche sociale-écologiste occupe principalement le versant progressiste de l'espace des valeurs, mais elle forme un ensemble nettement plus large, plus étiré et plus composite que la gauche radicale. Son cœur se situe clairement à gauche sur le clivage culturel, tandis que ses marges s'étendent jusqu'aux **Modérés et aux Centristes**, dont les positions sont sensiblement moins progressistes et se rapprochent davantage du centre de l'espace des valeurs.

**Figure 5 — Composition en clusters du bassin de gauche sociale-écologiste**



Sa tension principale oppose cependant surtout **rupture et stabilité**. Sur son versant le plus pro-rupture, elle côtoie la gauche radicale et rassemble des électeurs favorables à une

transformation profonde des équilibres économiques, sociaux et institutionnels. À l'autre extrémité, les Sociaux-Démocrates, les Modérés et une partie des Centristes privilégient davantage la réforme graduelle, la stabilité institutionnelle, le sérieux budgétaire et l'intégration européenne.

**Cette extension vers les Modérés et les Centristes ne constitue pas seulement une différence de degré. Elle introduit de véritables tensions programmatiques au sein de ce bassin.** En matière écologique, ces groupes sont généralement moins favorables aux politiques reposant sur la contrainte, l'interdiction ou la transformation rapide des modes de vie et se montrent davantage sensibles aux solutions technologiques, à l'innovation et à la conciliation entre transition écologique et compétitivité économique. Sur le terrain économique, ils accordent également davantage d'importance à la réduction de la dette et des dépenses publiques, à la maîtrise des prélèvements obligatoires et, plus généralement, à des orientations qui les rapprochent du centre et parfois de la droite économique.

Le clivage culturel introduit lui aussi une tension. Les composantes centrales de la gauche sociale-écologiste se situent clairement du côté progressiste, tandis que ses marges modérées et centristes adoptent des positions plus tempérées sur certains enjeux culturels, identitaires ou liés à l'immigration. **Le bassin associe ainsi un cœur progressiste à des marges dont le système de valeurs relève davantage de la modération que du progressisme proprement dit.**

Ses deux frontières deviennent dès lors particulièrement lisibles. Vers la gauche radicale, la proximité repose sur le progressisme culturel, la justice sociale et une demande plus forte de transformation. Vers le centre, elle passe par les Sociaux-Démocrates, les Modérés et les Centristes, qui partagent certaines priorités sociales ou environnementales tout en étant plus attachés à la stabilité, plus prudents sur les transformations culturelles et plus orthodoxes sur certains enjeux économiques.

L'éducation, la santé, la transition écologique et la réduction des inégalités constituent néanmoins des priorités suffisamment partagées pour donner une réelle unité à cet espace. Mais cette cohésion reste traversée par une question décisive : **jusqu'où transformer la société, par quels instruments et à quel coût économique ou institutionnel ?**

Son recrutement social reste marqué par l'importance du capital scolaire et culturel. Un peu plus de la moitié de ses membres (56 %) sont diplômés d'au moins bac+3. Ils vivent plus

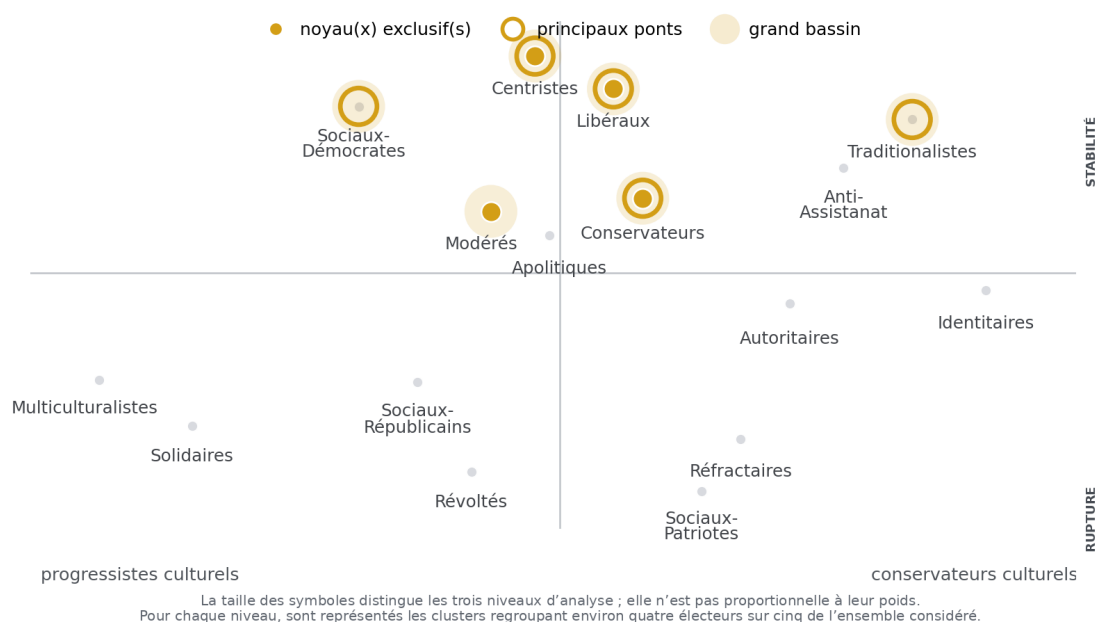
souvent dans les grandes villes, dépendent moins de la voiture et fréquentent davantage les lieux culturels. Leur revenu et leur patrimoine restent, en revanche, proches de la moyenne, tandis que leur satisfaction de vie est plus élevée.

**La largeur de ce bassin constitue donc simultanément son potentiel et sa principale difficulté stratégique : il peut s'étendre de la gauche radicale jusqu'aux marges du centre, mais au prix de tensions réelles sur le degré de rupture, l'écologie, l'économie et certaines dimensions du clivage culturel.**

### **2.3 Le centre : un espace étiré culturellement, mais soudé par la demande de stabilité**

Le centre n'est pas un simple point médian de l'espace politique. Son bassin s'étend au contraire assez largement sur le clivage culturel. Il associe des électeurs relativement progressistes à d'autres plus conservateurs. Son noyau exclusif est dominé par les Libéraux, mais comprend aussi des Modérés, des Conservateurs et des Centristes ; à ses marges, son espace de recrutement s'ouvre vers les Sociaux-Démocrates d'un côté et vers les Traditionalistes de l'autre.

**Figure 6 — Composition en clusters du bassin central**



S'il tient ensemble, ce n'est donc pas d'abord parce que ses électeurs partageraient les mêmes positions culturelles. **C'est parce qu'ils sont unis par un même rapport à la stabilité.** Toutes ses composantes principales appartiennent au versant pro-stabilité de l'espace des valeurs. Elles valorisent davantage la stabilité institutionnelle, l'intégration européenne, la transformation graduelle et une certaine idée du sérieux gouvernemental.

Le centre apparaît ainsi comme un espace moins défini par la modération culturelle – il comprend en réalité des sensibilités progressistes et conservatrices – que par une préférence commune pour la stabilité, la maîtrise et la compétence. C'est ce qui explique qu'il soit particulièrement fort lorsque la compétition politique se structure autour du rejet des ruptures perçues comme excessives ou aventureuses et « des populismes ».

Ses deux frontières sont cependant très nettes. D'un côté, il prolonge la gauche sociale-écologiste à travers les Sociaux-Démocrates et une partie des Modérés. De l'autre, il s'ouvre vers la droite libérale-conservatrice à travers les Libéraux, les Conservateurs et, plus marginalement, les Traditionalistes. Les questions d'immigration, d'identité, de pluralisme culturel ou d'écologie peuvent ainsi raviver des tensions internes tout particulièrement entre son flanc gauche et son flanc droit.

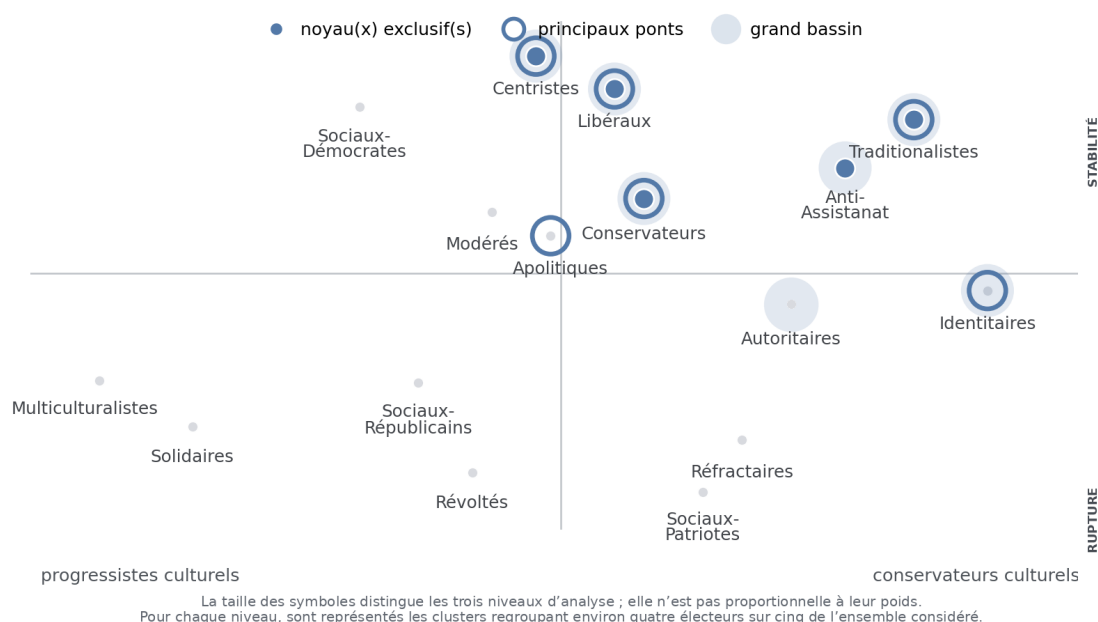
Socialement, le centre se distingue par la sécurité économique et patrimoniale de son électorat. Il est plutôt âgé, diplômé, aisé et fortement patrimonialisé. Huit de ses membres sur dix déclarent boucler facilement leurs fins de mois et près de la moitié se disent très satisfaits de leur vie. Son unité sociale repose moins sur un type de territoire que sur la combinaison de l'âge, du diplôme, du niveau de vie et de l'installation patrimoniale.

**Le centre est donc culturellement plus étendu qu'on ne l'imagine souvent, mais politiquement plus cohérent qu'il n'y paraît dès lors que la question décisive devient le rapport à la stabilité et le rejet des « extrêmes ».**

#### **2.4 La droite libérale-conservatrice : un espace-charnière pris entre modération et radicalité sur le clivage culturel**

La droite libérale-conservatrice fait partie avec la gauche sociale-écologiste et le centre des bassins les plus composites. C'est là une des propriétés communes aux bassins charnières, qui sont aussi en conséquence les plus concurrentiels. Aucun cluster n'y domine véritablement et la dispersion spatiale y est relativement élevée. Les Anti-Assistanat, les Identitaires, les Conservateurs, les Libéraux et les Traditionalistes constituent ses principales composantes, auxquelles s'ajoute une présence significative des Centristes et des Autoritaires. Certains de ces clusters sont modérés (Centristes et Libéraux), d'autres sont très conservateurs et très pro-stabilité (Anti-Assistanat et Traditionnalistes), d'autres encore sont très polarisés et demandeurs de rupture forte sur les enjeux culturels (Autoritaires et Identitaires). Cette dispersion et cette diversité ne sont pas des accidents. **Elle reflète une position charnière entre un pôle modéré, tourné vers le centre, et un pôle plus identitaire et plus radical sur les enjeux culturels tourné vers la droite nationaliste. Elle est sans doute aussi la conséquence des effets de la polarisation en cours depuis plusieurs années qui conduit à accentuer les différences de radicalité sur les valeurs culturelles au sein de cet espace.**

**Figure 7 — Composition en clusters du bassin de droite libérale-conservatrice**



En revanche, les clusters qui composent cet espace sont majoritairement situés sur le versant pro-stabilité du second grand clivage attitudinal. Cet espace repose ainsi principalement sur un ensemble de valeurs conservatrices : autorité, sécurité, ordre, valorisation du travail et du mérite, méfiance à l'égard d'une « écologie radicale » ou « idéologique » perçue comme inefficace et contraignante.

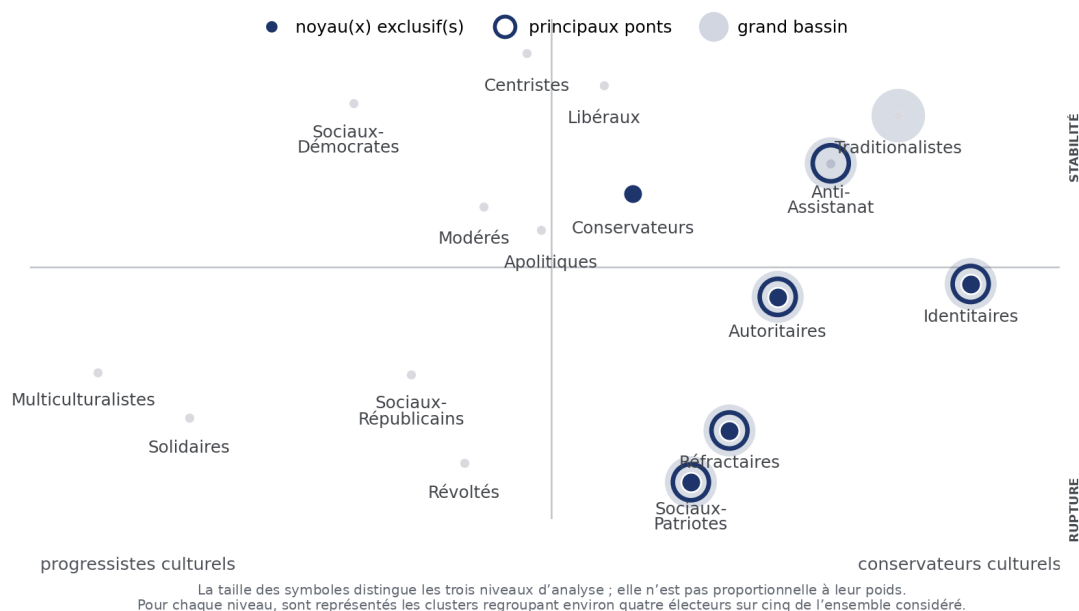
Son profil social est lui aussi contrasté. Il s'agit d'un espace âgé et patrimonialisé : près des deux tiers de ses membres ont 50 ans ou plus et trois sur dix disposent d'un patrimoine net supérieur à 500 000 euros. Leur satisfaction de vie est supérieure à la moyenne. Mais cette patrimonialisation ne se traduit pas par une homogénéité sociale comparable à celle du centre. Revenus, diplôme et aisance économique y sont beaucoup moins uniformes. La droite libérale-conservatrice associe ainsi des ménages très installés à des composantes plus contraintes, notamment sur sa frontière avec la droite nationaliste.

Sa position de charnière fait sa singularité stratégique. **Elle peut regarder dans deux directions, mais peine davantage à se stabiliser autour d'un principe unique.**

## 2.5 La droite nationaliste : un rassemblement électoral unifié par le clivage culturel et majoritairement *rupturiste*

La droite nationaliste forme le bassin le plus large et, sur le plan culturel, le plus homogène. Tous les clusters qui la structurent se situent du côté conservateur et ethno-traditionaliste de l'espace des valeurs. Les Identitaires, les Sociaux-Patriotes, les Autoritaires et les Réfractaires en constituent le cœur le plus pro-rupture ; les Anti-Assistanat et les Traditionalistes prolongent cet ensemble vers un versant plus pro-stabilité.

**Figure 8 — Composition en clusters du bassin de la droite nationaliste**



Le noyau exclusif du RN se concentre surtout parmi les Sociaux-Patriotes, les Autoritaires, les Identitaires et les Réfractaires, tandis que le très petit noyau de Reconquête se situe également sur ce même versant culturel, mais avec une dominante plus traditionaliste et plus pro-stabilité. Cette différenciation confirme que le RN ancre davantage son premier cercle dans un espace populaire et protestataire, quand Reconquête attire plutôt des électorsats plus intégrés au système. Compte tenu de la très faible taille du noyau exclusif de Reconquête, ce dernier résultat doit toutefois être lu avec prudence.

Ce bassin tire sa cohérence d'une grammaire culturelle très forte : hostilité à l'immigration, sécurité, autorité, identité, rejet de politiques écologiques perçues comme coercitives, punitives ou menaçant les modes de vie. **Ces thèmes assurent son unité et lui donnent une grande capacité de consolidation.** Ils permettent de fédérer des électeurs dont le rapport à l'Union européenne, à la taxation des plus riches, ou à la protection sociale, pour prendre quelques enjeux potentiellement saillants, reste pourtant plus contrasté. Sur des sujets tels que le « Frexit », la « taxe Zucman » ou l'âge légal de départ à la retraite la coalition du clusters qui composent l'espace de la droite nationaliste tend à se diviser entre un pôle plus social et *rupturiste* et un pôle plus libéral voire libertarien et très demandeur d'ordre et de stabilité.

Socialement, la droite nationaliste présente un profil très distinctif. Elle est moins diplômée, davantage implantée dans les espaces périurbains et ruraux (près des trois quarts vivent dans une maison), et beaucoup plus dépendante de l'automobile que la moyenne. Six membres sur dix vivent dans une commune de moins de 10 000 habitants, plus de huit sur dix utilisent principalement la voiture, et les fins de mois sont plus souvent difficiles. Leur patrimoine et le fait d'être propriétaire de son logement, en revanche, restent proches de la moyenne. Cet espace se définit donc moins par l'absence générale de patrimoine que par la combinaison d'un moindre capital scolaire, de revenus perçus comme plus contraints et d'un mode de vie périphérique.

La force de cet espace vient de sa cohérence culturelle. Sa limite tient aux divergences qui réapparaissent lorsque les enjeux économiques, sociaux ou européens prennent davantage de place. **La droite nationaliste forme ainsi une coalition de clusters très solide sur l'identité, moins unifiée sur l'économie et la demande de transformation sociale et institutionnelle.**

#### **Anti-système et désaffiliés : une réserve électorale encore largement démobilisée**

Les électeurs sans préférence partisane identifiable comprennent principalement les **anti-système**, qui représentent environ 12 % de l'électorat, et les **désaffiliés**, autour de 5 %. Leur premier trait commun est leur très faible mobilisation. Dans la première configuration de premier tour testée, environ 69 % de l'ensemble de l'électorat produit un suffrage exprimé une fois prise en compte la probabilité de participation ; cette proportion tombe à

**30 % chez les désaffiliés et à seulement 18 % chez les anti-système.** Ils constituent donc une réserve de participation potentiellement importante.

Les **anti-système** ne sont pourtant pas dépourvus d'orientations. Leur composition en clusters les situe majoritairement du côté **pro-rupture**, avec une nette dominante conservatrice et ethno-traditionaliste : les Sociaux-Patriotes représentent 22 % du groupe, les Identitaires 14 % et les Conservateurs 13 %, auxquels s'ajoutent notamment les Réfractaires. Une composante de rupture située à gauche subsiste, en particulier à travers les Révoltés (16 %). Cette asymétrie se retrouve, faiblement mais clairement, dans les probabilités de vote : toutes les candidatures obtiennent des notes très basses, mais **Marine Le Pen est sensiblement moins mal notée que Jean-Luc Mélenchon — 1,4 contre 0,8 sur 10.** Si ces électeurs revenaient davantage au vote, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils se rapprocheraient des comportements électoraux de leurs clusters d'appartenance, ce qui pourrait plutôt favoriser le pôle de la droite nationaliste, et dans une moindre mesure celui de la gauche radicale.

Les **désaffiliés** présentent une configuration beaucoup plus hétérogène. Leur composition mêle notamment Anti-Assistanat (21 %), Sociaux-Patriotes (21 %), Conservateurs (18 %) et Sociaux-Démocrates (17 %). Les probabilités de vote accordées aux différentes candidatures restent toutes très faibles : **aucune n'atteint 2 sur 10 en moyenne.** Leur éventuelle remobilisation devrait donc, là encore, être envisagée à partir de leurs systèmes de valeurs : **elle se répartirait vraisemblablement entre plusieurs espaces plutôt que de profiter massivement à une seule candidature.**

Ces deux groupes illustrent finalement un résultat important de l'étude : **la démobilisation électorale ne signifie pas nécessairement l'absence de valeurs ou d'orientations politiques.** Chez les anti-système en particulier, elle masque une demande de rupture aujourd'hui très peu convertie en vote et dont la réactivation pourrait devenir l'un des enjeux de la campagne.

### III. 2027 : convertir des bassins en votes, puis en majorité

Les cinq bassins identifiés jusqu'ici ont été construits à partir des potentiels de vote pour les principaux partis politiques et, lorsqu'aucun de ces potentiels n'est actif, de la proximité partisane déclarée. Or l'élection présidentielle obéit à une logique particulière : la personnalisation y est beaucoup plus forte que dans les autres scrutins, et les qualités propres des candidats — leur image, leur crédibilité, leur capacité d'incarnation — peuvent peser sur les choix.

On aurait donc pu s'attendre à ce que l'entrée des candidats dans l'analyse brouille sensiblement la géographie mise au jour à partir des préférences partisans. **Ce n'est que très partiellement le cas.** Les espaces d'acceptabilité et les intentions de vote pour les principales candidatures épousent dans une large mesure les frontières des cinq bassins précédemment identifiés.

Ce résultat est important. Il montre que, même dans le scrutin le plus personnalisé de la vie politique française, **les candidatures restent très largement inscrites dans des sensibilités politiques préexistantes, elles-mêmes profondément structurées par les valeurs et les attitudes profondes** décrites dans la partie précédente (Bourdieu 1981 ; Manin 1997 ; Laclau and Mouffe 1985 ; Bornschier et al. 2024)<sup>viii</sup>. Les personnalités comptent bien sûr un peu, mais elles interviennent dans un espace qui n'est pas indifférencié : elles disposent d'un bassin d'ancrage, de frontières plus ou moins ouvertes et de directions d'élargissement plus ou moins accessibles.

La carte des espaces politiques permet ainsi de comprendre où une candidature peut espérer prendre appui. Elle ne dit pas encore laquelle parviendra à transformer cette compatibilité en intention de vote, puis, au terme de la campagne, en vote effectif.

Une présidentielle impose de ce point de vue trois épreuves successives. **La première consiste, pour chaque candidat, à convertir son bassin d'ancrage le plus naturel en intentions de vote. La deuxième à s'étendre au-delà de cet espace et à s'imposer dans les zones de concurrence. La troisième, au second tour, à devenir le choix par défaut d'électeurs dont le candidat préféré a disparu de l'offre.**

À partir d'ici, ce sont donc les candidats qui constituent le centre de l'analyse : quelle part de leur bassin d'ancrage le plus naturel parviennent-ils déjà à rassembler ? Au près de quels

électorats peuvent-ils encore progresser ? Et quelles frontières, plus ou moins franchissables, rencontrent-ils lorsqu'ils cherchent à élargir leur espace électoral ?

**Tableau 3 — Intentions de vote dans les deux hypothèses de premier tour**

| Candidat                         | Hypothèse<br>Édouard Philippe | Hypothèse<br>Gabriel Attal |
|----------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Marine Le Pen                    | 30 %                          | 30 %                       |
| Jean-Luc Mélenchon               | 18 %                          | 18 %                       |
| Édouard Philippe / Gabriel Attal | 18 %                          | 14 %                       |
| Raphaël Glucksmann               | 10 %                          | 10 %                       |
| Bruno Retailleau                 | 8 %                           | 10 %                       |
| Éric Zemmour                     | 4 %                           | 4 %                        |
| Nicolas Dupont-Aignan            | 3 %                           | 4 %                        |
| Dominique de Villepin            | 3 %                           | 4 %                        |
| Marine Tondelier                 | 3 %                           | 3 %                        |
| Fabien Roussel                   | 2 %                           | 2 %                        |
| Nathalie Arthaud                 | 1 %                           | 1 %                        |

### 1. Première épreuve : convertir son bassin en intentions de vote

Tous les candidats ne disposent pas, à ce stade de la campagne, de la même capacité à transformer leur espace potentiel en intentions de vote. **Deux candidatures dominent très nettement leur bassin d'ancrage : Jean-Luc Mélenchon dans la gauche radicale et Marine Le Pen dans les droites nationalistes.**

**Dans la gauche radicale, 98 % des électeurs attribuent à Jean-Luc Mélenchon une probabilité de vote d'au moins 6 sur 10.** Dans les configurations de premier tour testées, plus de huit sur dix parmi ceux qui s'expriment **déclarent déjà leur intention de voter pour**

lui. Dans les droites nationalistes, 93 % des électeurs peuvent sérieusement envisager Marine Le Pen et près de huit sur dix expriment effectivement, à ce stade de la campagne, une intention de vote en sa faveur.

Aux deux pôles, le passage du potentiel aux intentions de vote est donc déjà très avancé. Cette forte concentration prolonge directement ce que nous avons observé précédemment : ce sont aussi les deux bassins dont les noyaux exclusifs sont les plus importants et dont la cohérence idéologique est la plus forte.

Le centre présente une configuration différente. Pour en mesurer les orientations et la structuration, nous avons fait le choix de tester deux scénarii en matière d'intentions de vote : l'un avec Edouard Philippe, l'autre avec Gabriel Attal, en partant de l'hypothèse que l'un des deux devrait retirer sa candidature avant la fin de la campagne, ainsi qu'ils l'ont, eux-mêmes, déclaré (cf. Tableau 3).

Dans ce bassin, Édouard Philippe bénéficie d'une très forte acceptabilité : 82 % des électeurs centristes peuvent envisager de voter pour lui. Dans l'hypothèse où il est candidat, il recueille à ce stade 55 % des intentions de vote de cet espace. Les autres voix se dispersent dans plusieurs directions : Raphaël Glucksmann en recueille 17 %, Bruno Retailleau 12 %, Marine Le Pen 6 % et Dominique de Villepin 5 %.

Cette dispersion est particulièrement instructive. Lorsqu'ils ne choisissent pas Édouard Philippe, les électeurs du centre se répartissent à la fois sur leur frontière gauche et sur leur frontière droite, conformément à la géographie des valeurs décrite précédemment. L'espace central reste donc nettement orienté vers Édouard Philippe, mais une part importante de ses électeurs demeure accessible aux offres voisines.

Lorsque c'est lui qui est testé, Gabriel Attal obtient à ce stade un niveau de concentration légèrement inférieur : environ 48 % des intentions de vote du centre. Les voix restantes se distribuent là encore des deux côtés de l'espace central : Bruno Retailleau et Raphaël Glucksmann recueillent chacun autour de 16 %, Dominique de Villepin 8 % et Marine Le Pen 6 %. La différence entre les deux configurations tient donc moins à un déplacement massif du centre vers un camp particulier qu'à la capacité légèrement différente, à ce stade de la campagne, des deux candidatures centrales à réunir cet électorat.

Le niveau de concurrence devient plus fort encore lorsqu'on examine les candidatures qui cherchent à s'imposer dans l'espace de la gauche sociale-écologiste. Raphaël

**Glucksmann y bénéficie aujourd'hui de la plus forte acceptabilité : 62 % des électeurs peuvent envisager de voter pour lui. Mais il ne recueille qu'environ 41 % des intentions de vote dans cet espace.**

Le reste de cet électorat se répartit principalement entre plusieurs offres concurrentes. Jean-Luc Mélenchon recueille environ 22 % des intentions de vote, Marine Tondelier 14 %, tandis qu'Édouard Philippe en capte près de 10 %. Fabien Roussel se situe autour de 6 % et Dominique de Villepin autour de 5 %.

Cette distribution reflète très directement la structure composite du bassin. **Sur son versant pro-rupture**, une partie importante des électeurs se tourne vers **Jean-Luc Mélenchon** ; sur son versant écologiste, Marine Tondelier conserve un espace propre ; **sur sa marge la plus demandeuse de stabilité**, **Édouard Philippe** parvient également à capter une fraction de l'électorat.

Raphaël Glucksmann **bénéficie donc à ce stade d'un leadership relatif dans ce bassin, qu'il ne parvient pas pour l'instant à transformer en une hégémonie effective**. La configuration testée avec Gabriel Attal modifie très peu cette structure générale. Glucksmann recueille alors environ 38 % des intentions de vote, Mélenchon 22 %, Marine Tondelier 14 % et Gabriel Attal 10 %.

**La difficulté de Raphaël Glucksmann apparaît ainsi clairement : son bassin d'ancrage le plus naturel (la gauche sociale-écologiste) est aussi l'un des plus disputés et à ce stade l'un des plus dispersés**. Il doit simultanément contenir l'attraction exercée par la gauche radicale sur son versant pro-rupture, conserver l'électorat écologiste et éviter que sa marge la plus demandeuse de stabilité ne bascule vers le centre.

La droite libérale-conservatrice présente **un niveau de dispersion encore plus frappant**. **Près de huit électeurs sur dix peuvent envisager une candidature de Bruno Retailleau**, et seulement 3 % la jugent impossible. Pourtant, **seuls trois à trois électeurs et demi sur dix expriment actuellement une intention de vote en sa faveur**. **Marine Le Pen y recueille davantage d'intentions de vote**, tandis qu'Édouard Philippe conserve lui aussi une implantation importante.

**La conversion des potentiels en intentions de vote demeure ainsi particulièrement ouverte dans les espaces intermédiaires, notamment dans la gauche sociale-écologiste et, plus encore, dans la droite libérale-conservatrice**. Dans le premier cas, le

bassin est traversé par la tension entre rupture et stabilité et par les différences que nous avons observées sur l'écologie, l'économie et le clivage culturel. Dans le second, une partie de l'électorat regarde vers le centre, tandis qu'une autre est attirée par les droites nationalistes, avec comme difficulté de faire voter ensemble des électeurs présentant des niveaux de radicalité très différents sur les enjeux culturels et identitaires.

Cette première épreuve fait ainsi apparaître une asymétrie importante. **Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen ont déjà largement transformé la cohérence de valeurs de leur bassin en intentions de vote. Dans les espaces intermédiaires, la compétition pour l'appropriation du bassin reste beaucoup plus ouverte.**

Mais convertir son propre bassin ne suffit pas à gagner une présidentielle. Une fois ce premier ancrage assuré, une seconde question devient décisive : **quelles frontières chaque candidature peut-elle franchir et jusqu'où peut-elle élargir son audience ?**

## 2. Deuxième épreuve : franchir les frontières de son bassin

Aucun des cinq bassins ne suffit, à lui seul, pour construire une majorité présidentielle. La deuxième épreuve consiste donc à **élargir son audience au-delà de son bassin d'ancrage le plus naturel**. Tous les candidats ne rencontrent pas, de ce point de vue, les mêmes frontières : certaines restent relativement perméables, tandis que d'autres deviennent rapidement très difficiles à franchir.

Les probabilités de vote permettent de mesurer jusqu'où une candidature demeure envisageable au-delà de son espace naturel. Mais pour mieux comprendre le rejet associé, ou non, à chaque candidat, nous avons également demandé aux sondés quelles étaient les personnalités pour lesquelles il était exclu qu'ils puissent voter lors d'une élection présidentielle. **Ces deux indicateurs – probabilité de vote et impossibilité de vote - n'indiquent pas précisément combien de voix un candidat pourrait effectivement gagner. Mais leur analyse combinée permet d'identifier les espaces dans lesquels il peut espérer progresser et ceux où sa candidature se heurte déjà à des frontières beaucoup plus fermées.**

## 2.1 Jean-Luc Mélenchon : un ancrage très puissant, mais un espace d'élargissement étroit

Jean-Luc Mélenchon dispose de l'ancrage le plus complet dans son bassin naturel : 98 % des électeurs de la gauche radicale peuvent envisager de voter pour lui. Son principal espace d'extension se situe logiquement dans la gauche sociale-écologiste, où 38 % des électeurs lui attribuent également une probabilité de vote d'au moins 6 sur 10. Il y recueille déjà environ un quart des intentions de vote.

Mais cette possibilité d'élargissement rencontre rapidement une limite : **33 % des électeurs de la gauche sociale-écologiste considèrent déjà sa candidature comme impossible.** Au-delà de cette frontière, les niveaux de rejet deviennent massifs : **84 % dans le centre, 94 % dans la droite libérale-conservatrice et 93 % dans la droite nationaliste.**

La configuration de Jean-Luc Mélenchon est donc **très polarisée et surtout fortement cantonnée à une région précise de l'espace politique.** Sa capacité de mobilisation est maximale dans son bassin naturel et son principal potentiel d'extension se concentre sur la frontière entre les deux gauches. **Plus il s'éloigne de cette zone, plus les frontières seront pour lui difficiles à franchir.**

## 2.2 Marine Le Pen : une frontière plus ouverte avec la droite libérale-conservatrice

Marine Le Pen présente une configuration différente. Son ancrage dans la droite nationaliste est presque aussi fort : **93 % des électeurs de ce bassin peuvent envisager de voter pour elle.** Mais surtout, **sa frontière avec la droite libérale-conservatrice est plus ouverte : 59 % des électeurs de cet espace peuvent envisager sa candidature et seulement 22 % la jugent impossible.** Elle y recueille d'ailleurs déjà une part importante des intentions de vote : près de 4 sur 10 au sein de cet espace hautement concurrentiel.

La frontière suivante, celle du centre, devient plus résistante, même si c'est moins nettement qu'avec Jean-Luc Mélenchon : 21 % des électeurs centristes peuvent envisager un vote en faveur de Marine Le Pen et 57 % déclarent sa candidature impossible. Les deux espaces de

gauche lui sont, en revanche, presque entièrement fermés, avec près de neuf électeurs sur dix qui l'excluent.

La différence avec Jean-Luc Mélenchon est importante. Les deux candidats dominent très fortement leur bassin naturel et rencontrent un rejet massif à l'autre extrémité de l'espace politique. **Marine Le Pen bénéficie toutefois d'une frontière immédiate plus perméable avec la droite libérale-conservatrice** (et se trouve moins radicalement rejetée par l'électorat du Centre). Elle dispose ainsi, au-delà de son très large bassin nationaliste, d'un espace d'élargissement substantiel au sein d'un électorat de droite traditionnelle.

### **2.3 Raphaël Glucksmann : une ouverture vers le centre, une frontière beaucoup plus fermée vers la gauche radicale**

La situation de Raphaël Glucksmann est différente. Comme nous l'avons vu, il bénéficie d'un leadership relatif dans la gauche sociale-écologiste sans parvenir, pour l'instant, à le transformer en hégémonie effective. 62 % des électeurs de ce bassin peuvent envisager de voter pour lui et seulement 4 % considèrent sa candidature comme impossible. Et à ce stade de la campagne, environ 41 % seulement y expriment une intention de vote en sa faveur.

Sa frontière avec le centre apparaît relativement ouverte. **Un tiers des électeurs centristes peuvent envisager sa candidature et moins d'un quart la jugent impossible.** Glucksmann dispose donc d'une possibilité d'élargissement vers les composantes progressistes et modérées des espaces pro-stabilité, même si cette ouverture se traduit encore peu en intentions de vote.

La situation est très différente sur son autre frontière, avec la gauche radicale. Seulement 16 % des électeurs de ce bassin peuvent envisager de voter pour lui, tandis que 40 % le jugent impossible. Dans les intentions de vote actuelles, il n'en recueille qu'environ 3 %.

Cette asymétrie est importante pour comprendre son équation. **Glucksmann peut espérer progresser vers le centre plus facilement que vers la gauche radicale**, tout en devant d'abord consolider son leadership dans le bassin le plus naturel, celui de la gauche sociale-écologiste, qui est encore loin de lui être acquis. Son problème tient donc à la fois à une conversion encore incomplète de son espace naturel et à des possibilités d'élargissement très inégales selon la frontière considérée.

## **2.4 Édouard Philippe : une capacité d'élargissement importante dans les espaces pro-stabilité**

**Édouard Philippe présente à ce stade l'une des configurations potentielles les plus transversales.** Il est envisageable par 82 % des électeurs du centre, mais aussi par 46 % de la droite libérale-conservatrice et 31 % de la gauche sociale-écologiste. Dans ces deux bassins contigus, sa candidature n'est jugée impossible que par environ un électeur sur cinq. Cette géographie correspond directement au clivage rupture/stabilité mis en évidence précédemment. **Édouard Philippe peut espérer convertir des électeurs assez largement dans les espaces pro-stabilité**, y compris de part et d'autre du centre sur le clivage culturel. **Sa candidature bénéficie ainsi d'une perméabilité relativement forte avec les deux bassins qui bordent son espace naturel.**

Ses limites apparaissent en revanche rapidement lorsqu'il atteint les espaces les plus pro-rupture. Près des deux tiers des électeurs de la gauche radicale jugent sa candidature impossible et près de six sur dix dans la droite nationaliste. **Son espace d'élargissement est donc relativement large au centre de la carte, mais fait face à des frontières qui deviennent vite assez infranchissables lorsqu'il s'en éloigne.**

**Gabriel Attal présente une géographie comparable**, mais à un niveau d'acceptabilité inférieur : 55 % dans le centre, 26 % dans la gauche sociale-écologiste et 27 % dans la droite libérale-conservatrice. À ce stade de la campagne, sa capacité d'élargissement apparaît donc plus resserrée que celle d'Édouard Philippe.

## **2.5 Bruno Retailleau : un potentiel large à droite, mais des frontières rapidement fermées vers la gauche**

Bruno Retailleau offre une autre configuration intéressante. Dans la droite libérale-conservatrice, près de 78 % des électeurs peuvent envisager de voter pour lui et seulement 3 % excluent sa candidature. Son ouverture déborde également dans les deux espaces voisins : **37 % dans le centre et 36 % dans la droite nationaliste.**

**Il dispose donc d'un espace d'élargissement allant du centre à la droite nationaliste. Mais il doit y affronter deux concurrents puissants** : l'offre centrale sur son versant le plus demandeur de stabilité et Marine Le Pen sur son versant le plus identitaire et pro-rupture. Sa difficulté tient moins à l'absence d'électeurs susceptibles d'envisager sa candidature qu'à sa capacité, à ce stade de la campagne, à les détourner d'offres concurrentes.

Vers la gauche, en revanche, **ses frontières deviennent rapidement assez infranchissables** : 61 % de la gauche sociale-écologiste et 87 % de la gauche radicale considèrent un vote en sa faveur comme impossible.

Bruno Retailleau peut donc espérer agréger un espace relativement large à droite, mais doit encore parvenir à réunir dans une même dynamique des électeurs aujourd'hui attirés dans des directions différentes.

## **2.6 La taille du bassin ne suffit pas : encore faut-il pouvoir en franchir les frontières**

Cette comparaison fait apparaître une dimension supplémentaire de la compétition. **La position d'un candidat dépend à la fois de la taille et de la consolidation de son bassin d'ancrage le plus naturel, mais également de la perméabilité ou non de ses frontières avec les espaces voisins.**

Jean-Luc Mélenchon dispose d'un ancrage exceptionnellement solide, mais fait face à des frontières qui deviennent vite assez infranchissables. Marine Le Pen combine un bassin encore plus vaste avec une forte perméabilité de sa frontière avec la droite libérale-conservatrice. Raphaël Glucksmann bénéficie d'une ouverture vers le centre, mais rencontre beaucoup plus de difficultés sur sa gauche. Édouard Philippe dispose d'une capacité de circulation importante dans les espaces pro-stabilité, tandis que Bruno Retailleau peut espérer agréger plusieurs composantes de la droite et du centre mais doit encore les arracher à des candidatures concurrentes.

**Cette géographie permet ainsi de distinguer les candidats qui ont déjà fortement concentré les intentions de vote dans leur espace naturel de ceux qui disposent encore d'un écart important entre leur potentiel et les intentions de vote qu'ils**

recueillent effectivement. Elle montre également dans quelles directions chacun peut raisonnablement espérer progresser au cours de la campagne.

Mais se qualifier et élargir son audience ne représentent encore qu'une partie de l'équation présidentielle. Au second tour, une troisième difficulté apparaît : **que font les électeurs dont le candidat a été éliminé ?**

### 3. Au second tour, une élection du moindre rejet

Le second tour révèle avec une intensité particulière **les deux caractéristiques de l'espace politique français décrites jusqu'ici : sa multipolarité et son haut niveau de polarisation.**

Sa multipolarité, d'abord, parce qu'aucune sensibilité ne dispose à elle seule d'un poids suffisant pour constituer une majorité. La droite nationaliste forme le bassin le plus vaste, mais elle ne représente qu'un gros quart de l'électorat. Les autres espaces sont plus réduits encore. **Aucun finaliste ne peut donc l'emporter avec les seuls électeurs de son bassin d'ancrage le plus naturel.**

Sa polarisation, ensuite, parce que les distances entre ces sensibilités sont importantes et que plusieurs candidatures suscitent de très forts niveaux de rejet en dehors de leur espace naturel. La gauche radicale se montre très distante de la plupart des autres offres, y compris de la gauche modérée. Les deux gauches rejettent fortement le Rassemblement national, mais également, à des degrés différents, le macronisme et plus encore la droite conservatrice incarnée par Bruno Retailleau. À l'inverse, Jean-Luc Mélenchon suscite un rejet massif au centre et dans les droites, ainsi qu'une réticence importante jusque dans une partie de la gauche sociale-écologiste. Marine Le Pen reste très fortement rejetée à gauche et majoritairement dans le centre, mais rencontre une frontière beaucoup plus perméable dans la droite libérale-conservatrice.

Dans un tel espace, la question décisive du second tour devient extrêmement simple : **que font les électeurs dont le candidat a été éliminé ?** Ils peuvent choisir l'un des deux finalistes ou ne choisir aucun d'eux, en s'abstenant ou en votant blanc ou nul.

Dans ce contexte d'ordre multipolaire, qui plus est très polarisé, pour une grande partie de l'électorat, le vote du second tour ne peut-être qu'un **vote par défaut**. Lorsque les deux candidats proposés sont éloignés de ses préférences initiales, l'électeur doit arbitrer entre

plusieurs rejets : lequel des deux lui paraît le moins difficile à soutenir ? Et la différence entre eux est-elle suffisamment importante pour justifier un vote plutôt qu'un non-vote ?

**Le second tour tend ainsi à devenir une élection du moindre rejet.** Le candidat le mieux placé n'est plus seulement celui qui dispose du socle le plus solide, mais celui qui parvient à être, pour suffisamment d'électeurs des candidats éliminés, le choix le moins éloigné ou le moindre mal.

Les cinq seconds tours testés permettent d'observer très concrètement ce mécanisme. À ce stade de la campagne, Marine Le Pen l'emporte dans chacun d'entre eux, mais son score varie fortement selon l'adversaire : de 61 % face à Jean-Luc Mélenchon à 52 % face à Édouard Philippe.

**Tableau 4 — Résultats des cinq hypothèses de second tour parmi les suffrages exprimés**

| Duel                               | Adversaire de Marine Le Pen | Marine Le Pen |
|------------------------------------|-----------------------------|---------------|
| Jean-Luc Mélenchon – Marine Le Pen | 39 %                        | 61 %          |
| Raphaël Glucksmann – Marine Le Pen | 44 %                        | 56 %          |
| Édouard Philippe – Marine Le Pen   | 48 %                        | 52 %          |
| Gabriel Attal – Marine Le Pen      | 44 %                        | 56 %          |
| Bruno Retailleau – Marine Le Pen   | 43 %                        | 57 %          |

Les tableaux suivants rapportent, pour chacun des cinq grands espaces, la part qui se porte sur chacun des deux finalistes et celle qui **ne vote pour aucun des deux**.

Tableau 5 — Mélenchon – Le Pen

| Grand espace politique        | Jean-Luc Mélenchon | Marine Le Pen | Non-vote (abstention + votes blancs/nuls) |
|-------------------------------|--------------------|---------------|-------------------------------------------|
| Gauche radicale               | 75 %               | 1 %           | 24 %                                      |
| Gauche sociale-écologiste     | 56 %               | 3 %           | 41 %                                      |
| Centre                        | 16 %               | 33 %          | 51 %                                      |
| Droite libérale-conservatrice | 3 %                | 70 %          | 27 %                                      |
| Droite nationaliste           | 0 %                | 84 %          | 16 %                                      |

Ce premier duel fait apparaître toute la difficulté de Jean-Luc Mélenchon au second tour. Il conserve très largement son bassin naturel et reste le choix majoritaire de la gauche sociale-écologiste. Mais **la frontière du centre devient presque infranchissable** : 16 % seulement de cet espace voteraient pour lui, 33 % choisiraient Marine Le Pen et surtout 51 % ne voteraient pour aucun des deux.

Le résultat est encore plus déséquilibré dans la droite libérale-conservatrice, où sept électeurs sur dix choisiraient Marine Le Pen. Le très fort ancrage de Mélenchon devient ainsi insuffisant dès lors qu'une majorité doit être construite au-delà de la gauche radicale.

À ce stade de la campagne, **Jean-Luc Mélenchon apparaît trop rejetée à l'extérieur de son espace pour pouvoir agréger une majorité de second tour**. Le duel Mélenchon–Le Pen est celui qui donne à Marine Le Pen son avance la plus importante.

**Tableau 6 — Glucksmann – Le Pen**

| Grand espace politique        | Raphaël Glucksmann | Marine Le Pen | Non-vote (abstention + votes blancs/nuls) |
|-------------------------------|--------------------|---------------|-------------------------------------------|
| Gauche radicale               | 35 %               | 5 %           | 60 %                                      |
| Gauche sociale-écologiste     | 71 %               | 1 %           | 28 %                                      |
| Centre                        | 52 %               | 19 %          | 29 %                                      |
| Droite libérale-conservatrice | 14 %               | 59 %          | 27 %                                      |
| Droite nationaliste           | 1 %                | 83 %          | 16 %                                      |

Le cas de Raphaël Glucksmann met en évidence **la division interne de la gauche**. Sa candidature domine très largement dans son bassin naturel et devient également majoritaire dans le centre. Face à Marine Le Pen, elle pourrait donc, en théorie, relier une partie importante de la gauche modérée aux électeurs centraux.

Mais une difficulté majeure apparaît dans la gauche radicale. Marine Le Pen n'y recueille que 5 % des voix : le rejet du RN y reste donc massif. Pourtant, **35 % seulement choisissent Glucksmann tandis que 60 % ne votent pour aucun des deux candidats**.

C'est un résultat particulièrement important. Même confrontée à Marine Le Pen, une majorité de la gauche radicale ne se reporte pas sur une candidature de gauche modérée. **Le rejet du RN ne suffit pas, à ce stade, à surmonter la distance qui sépare une grande partie de cet électorat de Raphaël Glucksmann**.

La division de la gauche apparaît ici dans toute son ampleur : la présence de deux espaces situés du même côté du grand clivage culturel ne garantit absolument pas leur agrégation au second tour. La polarisation culturelle qui travaille la société contribue ainsi à produire de profondes divisions au sein même de la gauche.

Tableau 7 — Philippe – Le Pen

| Grand espace politique        | Édouard Philippe | Marine Le Pen | Non-vote (abstention + votes blancs/nuls) |
|-------------------------------|------------------|---------------|-------------------------------------------|
| Gauche radicale               | 21 %             | 7 %           | 72 %                                      |
| Gauche sociale-écologiste     | 50 %             | 1 %           | 49 %                                      |
| Centre                        | 77 %             | 6 %           | 17 %                                      |
| Droite libérale-conservatrice | 37 %             | 48 %          | 15 %                                      |
| Droite nationaliste           | 3 %              | 81 %          | 16 %                                      |

Le duel Édouard Philippe–Marine Le Pen fait apparaître une autre ligne de fracture. Dans les deux gauches, le RN reste extrêmement minoritaire : 7 % dans la gauche radicale et seulement 1 % dans la gauche sociale-écologiste. Mais **ce rejet ne se transforme que très imparfaitement en vote Philippe**.

**Dans la gauche radicale**, 21 % choisiraient Édouard Philippe tandis que **72 % ne voteraient pour aucun des deux candidats**. Même dans **la gauche sociale-écologiste**, où Marine Le Pen est presque inexistante, près de la moitié — **49 %** — **ne choisirait ni l’une ni l’autre candidature**, tandis que 50 % voteraient pour Édouard Philippe.

L’enjeu apparaît ici avec une grande netteté : **face à un candidat issu des gouvernements de l’ère Macron, qu’est-ce qui l’emporte à gauche entre le rejet du RN et le rejet du macronisme ?** À ce stade, le rejet de Marine Le Pen est très largement supérieur en termes de préférence politique, mais il ne suffit pas à provoquer un report massif sur Édouard Philippe.

Celui-ci bénéficie pourtant d’un avantage important : son propre bassin se rassemble fortement autour de lui et il reste compétitif dans la droite libérale-conservatrice. C’est ce caractère relativement transversal qui lui permet d’obtenir le meilleur résultat des cinq adversaires testés face à Marine Le Pen, avec 48 % des suffrages exprimés. Mais **le niveau de non-vote à gauche lui interdit encore, dans la configuration actuelle, de transformer cette position relativement favorable en majorité**.

Tableau 8 — Attal – Le Pen

| Grand espace politique        | Gabriel Attal | Marine Le Pen | Non-vote (abstention + votes blancs/nuls) |
|-------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------------------|
| Gauche radicale               | 18 %          | 8 %           | 74 %                                      |
| Gauche sociale-écologiste     | 46 %          | 1 %           | 53 %                                      |
| Centre                        | 70 %          | 8 %           | 22 %                                      |
| Droite libérale-conservatrice | 29 %          | 50 %          | 21 %                                      |
| Droite nationaliste           | 1 %           | 83 %          | 16 %                                      |

La configuration Gabriel Attal–Marine Le Pen reproduit la même logique, mais de manière plus défavorable au candidat central.

Dans les deux gauches, Marine Le Pen demeure très fortement rejetée. Pourtant, près des trois quarts de la gauche radicale et un peu plus de la moitié de la gauche sociale-écologiste **ne choisissent aucun des deux candidats**. Gabriel Attal ne recueille respectivement que 18 % et 46 % de ces espaces.

La droite libérale-conservatrice lui est également moins accessible qu'à Édouard Philippe : Marine Le Pen y atteint 50 %, contre 29 % pour Attal.

Le problème du centre macroniste apparaît donc clairement. **Il est lui-même suffisamment rejeté par une partie importante de la gauche pour qu'un rejet pourtant massif du RN ne se transforme pas automatiquement en vote en sa faveur.**

**Tableau 9 — Retailleau – Le Pen**

| Grand espace politique        | Bruno Retailleau | Marine Le Pen | Non-vote (abstention + votes blancs/nuls) |
|-------------------------------|------------------|---------------|-------------------------------------------|
| Gauche radicale               | 4 %              | 5 %           | 91 %                                      |
| Gauche sociale-écologiste     | 15 %             | 1 %           | 84 %                                      |
| Centre                        | 49 %             | 9 %           | 42 %                                      |
| Droite libérale-conservatrice | 53 %             | 32 %          | 15 %                                      |
| Droite nationaliste           | 12 %             | 72 %          | 16 %                                      |

Le duel Retailleau–Le Pen pousse cette logique jusqu’à son terme. **Pour les deux gauches, l’alternative proposée ne produit pratiquement plus de choix électoral.** Dans la gauche radicale, 91 % ne voteraient pour aucun des deux candidats ; ils seraient encore 84 % dans la gauche sociale-écologiste.

Le rejet de Marine Le Pen y demeure très fort — elle recueille respectivement 5 % et 1 % , mais Bruno Retailleau est lui aussi trop éloigné de ces électorats pour transformer ce rejet du RN en vote en sa faveur.

Sa candidature fonctionne beaucoup mieux au centre et dans la droite libérale-conservatrice, où elle devance Marine Le Pen. Mais **la quasi-disparition des deux gauches du choix entre les finalistes rend impossible, dans cette configuration, la construction d’une majorité pour battre Marine Le Pen.**

### 3.1 Le « moindre rejet » comme clé du second tour de 2027

Pris ensemble, ces résultats permettent de mieux comprendre la singularité de l’élection qui se prépare. **La multipolarité interdit à une sensibilité de gagner seule ; la polarisation rend en même temps difficile l’agrégation des sensibilités entre elles.**

La gauche radicale dispose d’un électorat très consolidé, mais elle est trop fortement rejetée au centre et à droite pour construire aujourd’hui une majorité de second tour. La gauche réformatrice rencontre une difficulté différente mais tout aussi révélatrice : elle est mieux reçue

dans le centre, mais **la gauche radicale ne la considère pas suffisamment comme un second choix naturel.**

Le centre dispose d'une plus grande capacité de circulation dans les espaces pro-stabilité. Mais **le rejet du macronisme reste suffisamment puissant dans les deux gauches pour neutraliser une partie importante du rejet du RN.** Le phénomène est particulièrement visible pour Édouard Philippe et Gabriel Attal : **une très faible fraction de la gauche choisit Marine Le Pen, mais une fraction beaucoup plus importante refuse également de voter pour eux.**

La droite conservatrice se heurte à une frontière plus forte encore : **avec Bruno Retailleau, le non-vote devient massif dans les deux gauches.**

**Marine Le Pen demeure, elle aussi, une candidature fortement rejetée.** Elle l'est presque totalement dans les deux gauches et demeure minoritaire dans le centre face aux candidats qui y sont naturellement implantés. **Son avantage tient toutefois à une géographie plus favorable de ses soutiens et de ses rejets. Elle part du bassin le plus vaste — la droite nationaliste — et bénéficie d'une frontière beaucoup plus ouverte avec la droite libérale-conservatrice,** dont une part importante est déjà disposée à voter pour elle. Son électorat potentiel est donc à la fois plus volumineux au départ et moins isolé de son espace voisin que celui de plusieurs de ses adversaires.

C'est là que se situe, à ce stade, l'asymétrie principale de la compétition. **Marine Le Pen est fortement rejetée, mais ses adversaires le sont eux aussi dans des parties décisives de l'électorat dont ils auraient besoin pour la battre.**

L'élection présidentielle de 2027 pourrait ainsi porter à son maximum une logique installée par la multipolarité et la polarisation de l'espace politique : **au second tour, ce sont moins les candidats les plus largement soutenus que les candidats les moins largement rejetés qui disposent des meilleures chances de l'emporter.** La capacité à devenir le moindre mal des électeurs dont le premier choix aura disparu sera l'une des clefs essentielles du scrutin.

## Conclusion — Une élection ouverte dans un espace fortement contraint

À neuf mois de l'élection présidentielle, cette étude permet d'abord de dégager quelques propriétés relativement solides de l'espace électoral français. **L'affaiblissement des fidélités partisans exclusives n'a pas produit un électorat sans repères.** Plus de huit électeurs sur dix restent rattachables à un univers partisan identifiable et, lorsqu'ils envisagent plusieurs offres, leurs préférences se portent très majoritairement sur des formations voisines. Il existe donc bien un fort potentiel de mobilité au sein de l'électorat, mais celui-ci demeure cantonné à des espaces politiques bien délimités et presque toujours contigus.

Cette structuration fait apparaître cinq grands bassins qui se chevauchent sur leurs frontières sans qu'aucun ne puisse prétendre constituer, à lui seul, une majorité. La droite nationaliste forme l'espace le plus vaste, autour d'un gros quart de l'électorat ; la gauche radicale, le centre et la droite libérale-conservatrice se situent autour de 18 %, la gauche sociale-écologiste autour de 17 %. Ces bassins restent eux-mêmes profondément organisés par les deux grands clivages qui structurent durablement la vie politique française : **le clivage culturel, entre progressisme-cosmopolitisme et conservatisme ethno-traditionaliste, et le clivage opposant demande de rupture et demande de stabilité.**

La présidentielle transforme cette géographie de valeurs et de préférences en une compétition entre candidatures. Là encore, les situations sont très différentes. Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen ont déjà fortement concentré les intentions de vote dans leurs bassins respectifs. Les espaces intermédiaires restent beaucoup plus disputés. Raphaël Glucksmann bénéficie d'un leadership relatif dans la gauche sociale-écologiste sans l'avoir transformé en hégémonie ; le centre se concentre davantage autour d'Édouard Philippe mais reste assez concurrentiel ; Bruno Retailleau dispose d'une forte ouverture dans la droite libérale-conservatrice tout en subissant la concurrence de Marine Le Pen et de l'offre centrale.

**Ces rapports de forces ne constituent bien évidemment qu'une photographie de la situation actuelle.** Une campagne présidentielle peut modifier très fortement la concentration des intentions de vote, la crédibilité des candidatures et les anticipations de qualification. La structure des bassins contraint les déplacements possibles, mais elle ne fixe

pas à l'avance la manière dont les électeurs arbitreront entre plusieurs candidatures appartenant à des espaces voisins.

Une dynamique particulièrement importante pourrait ainsi résider dans **l'émergence progressive d'un vote utile en faveur d'une candidature située dans l'espace intermédiaire entre les deux pôles aujourd'hui fortement incarnés par Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen**. À mesure que la perspective de qualification se précisera, une partie des électeurs du centre, de la gauche sociale-écologiste ou de la droite libérale-conservatrice pourrait être incitée à concentrer son vote sur la personnalité apparaissant comme la mieux placée pour accéder au second tour. Une telle dynamique pourrait bénéficier à Édouard Philippe ou Gabriel Attal, éventuellement à Dominique de Villepin si sa candidature acquerrait une véritable crédibilité électorale. Elle est également envisageable autour de Raphaël Glucksmann ou de Bruno Retailleau, mais avec une difficulté supplémentaire : leurs positions plus latéralisées dans l'espace politique rendent l'agrégation simultanée des électors situés de part et d'autre de leur bassin plus difficile. **Des dynamiques très soutenues peuvent se produire**, l'un des principaux enseignements de la note étant précisément que les espaces intermédiaires restent les plus ouverts aux effets de concentration et de vote utile. Mais il faut également souligner que la progression d'une candidature centrale pourrait aussi encourager des électeurs situés dans le bassin de la gauche sociale-écologiste à se tourner vers Jean-Luc Mélenchon si le candidat de leur espace politique venait à décrocher, de même qu'une partie des électeurs de la droite libérale-conservatrice pourrait s'orienter vers Marine Le Pen si le vote en faveur de Bruno Retailleau perdait de son « utilité ».

Mais l'incertitude décisive se situe probablement encore ailleurs. **Elle concerne la possible réactivation d'un front électoral anti-RN au second tour**. À ce stade, celui-ci n'apparaît plus comme un réflexe suffisamment puissant pour agréger automatiquement les électors opposés au Rassemblement national. Les simulations sont particulièrement éclairantes : une majorité de la gauche radicale ne choisit pas Raphaël Glucksmann lorsqu'il affronte Marine Le Pen ; face à Édouard Philippe ou Gabriel Attal, une part encore plus importante des deux gauches préfère ne voter pour aucun des deux candidats plutôt que de transformer son rejet du RN en vote pour le candidat central. Symétriquement, face à Jean-Luc Mélenchon, une large fraction du centre choisit Marine Le Pen ou refuse l'alternative. Ces comportements

donnent d'ailleurs la mesure du niveau de polarisation atteint par l'espace politique français. (Lijphart 2012 ; Gougou 2025)<sup>ix</sup>

Le second tour pourrait dès lors se jouer moins sur la constitution d'une majorité d'adhésion que sur **la hiérarchie des rejets**. Dans un espace où aucun bassin n'est majoritaire, le candidat capable de devenir le moindre mal pour suffisamment d'électeurs dont le premier choix aura disparu disposera d'un avantage décisif. Marine Le Pen bénéficie aujourd'hui d'une configuration favorable : son bassin naturel est le plus large et sa frontière avec la droite libérale-conservatrice demeure relativement ouverte. Mais cette situation n'a rien d'irréversible. Une campagne réelle de second tour, la perception du risque de victoire du RN et la mobilisation politique et sociale qui l'accompagnerait pourraient profondément modifier les comportements observés aujourd'hui.

**La question déterminante de 2027 pourrait être de savoir si un front anti-RN peut se reconstituer au moment décisif du scrutin.** S'il reste aussi affaibli et fragmenté qu'il l'est dans les configurations actuellement testées, Marine Le Pen semble disposer d'un avantage structurel considérable. S'il se réactive et parvient à faire prévaloir le rejet du RN sur les rejets réciproques qui divisent aujourd'hui la gauche, le centre et une partie de la droite, l'équation électorale pourrait être profondément transformée. **C'est probablement là que réside la principale inconnue de la présidentielle de 2027.**

## Annexes statistiques

### Annexe 1. Distribution détaillée de la typologie

Tableau A1 — Distribution détaillée de la typologie électorale

| Grande catégorie            | Modalité détaillée                | Part de l'électorat |
|-----------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| Préférences exclusives      | LFI — exclusif                    | 10 %                |
|                             | Écologistes — exclusif            | 1 %                 |
|                             | PS — exclusif                     | 2 %                 |
|                             | Centre — exclusif                 | 4 %                 |
|                             | LR — exclusif                     | 2 %                 |
|                             | RN — exclusif                     | 10 %                |
|                             | Reconquête — exclusif             | < 1 %               |
|                             | <b>Sous-total exclusifs</b>       | <b>30 %</b>         |
| Hésitants entre deux offres | LFI ↔ Écologistes                 | 3 %                 |
|                             | PS ↔ Écologistes                  | 3 %                 |
|                             | PS ↔ Centre                       | 3 %                 |
|                             | LR ↔ Centre                       | 5 %                 |
|                             | RN ↔ LR                           | 3 %                 |
|                             | RN ↔ Reconquête                   | 7 %                 |
|                             | Hésitants — autres                | 4 %                 |
|                             | <b>Sous-total hésitants</b>       | <b>28 %</b>         |
| Multi-hésitants             | Multi-hésitants — gauche          | 5 %                 |
|                             | Multi-hésitants — centre ↔ gauche | 2 %                 |
|                             | Multi-hésitants — droite ↔ centre | 3 %                 |
|                             | Multi-hésitants — droites         | 5 %                 |
|                             | Multi-hésitants — autres          | 4 %                 |

| Grande catégorie                  | Modalité détaillée                                  | Part de l'électorat     |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------------------|
|                                   | <b>Sous-total multi-hésitants</b>                   | <b>19 %</b>             |
| Orientations électorales latentes | Orientation latente — gauche radicale               | 0 % (aucun cas observé) |
|                                   | Orientation latente — gauche sociale-écologiste     | 1 %                     |
|                                   | Orientation latente — centre                        | 1 %                     |
|                                   | Orientation latente — droite nationaliste           | 1 %                     |
|                                   | Orientation latente — droite libérale-conservatrice | 1 %                     |
|                                   | <b>Sous-total orientations latentes</b>             | <b>4 %</b>              |
| Sans préférence identifiable      | Anti-système                                        | 12 %                    |
|                                   | Désaffiliés                                         | 5 %                     |
|                                   | Non orientés                                        | 2 %                     |
|                                   | <b>Sous-total sans préférence identifiable</b>      | <b>19 %</b>             |

## Annexe 2. Concentration des clusters dans les noyaux exclusifs

Tableau A2 — Part cumulée des clusters les plus représentés dans chaque noyau

| Noyau exclusif         | 1er cluster | 2 premiers | 3 premiers | 4 premiers |
|------------------------|-------------|------------|------------|------------|
| LFI — exclusif         | 32 %        | 50 %       | 65 %       | 77 %       |
| Écologistes — exclusif | 54 %        | 79 %       | 89 %       | 93 %       |
| PS — exclusif          | 53 %        | 71 %       | 87 %       | 93 %       |
| Centre — exclusif      | 37 %        | 58 %       | 73 %       | 88 %       |
| LR — exclusif          | 31 %        | 47 %       | 63 %       | 77 %       |
| RN — exclusif          | 32 %        | 50 %       | 66 %       | 75 %       |

| Noyau exclusif        | 1er cluster | 2 premiers | 3 premiers | 4 premiers |
|-----------------------|-------------|------------|------------|------------|
| Reconquête — exclusif | 67 %        | 81 %       | 91 %       | 98 %       |

### Annexe 3. Concentration des clusters dans les ponts de concurrence

Tableau A3 — Part cumulée des clusters les plus représentés dans chaque pont

| Pont de concurrence | 1er cluster | 2 premiers | 3 premiers | 4 premiers |
|---------------------|-------------|------------|------------|------------|
| LFI ↔ Écologistes   | 44 %        | 73 %       | 93 %       | 100 %      |
| PS ↔ Écologistes    | 34 %        | 57 %       | 73 %       | 88 %       |
| PS ↔ Centre         | 21 %        | 39 %       | 57 %       | 72 %       |
| LR ↔ Centre         | 42 %        | 60 %       | 75 %       | 87 %       |
| RN ↔ LR             | 30 %        | 54 %       | 73 %       | 89 %       |
| RN ↔ Reconquête     | 30 %        | 50 %       | 65 %       | 79 %       |
| Hésitants — autres  | 25 %        | 39 %       | 52 %       | 63 %       |

### Annexe 4. Concentration des clusters dans les cinq grands espaces

Tableau A4 — Part cumulée des clusters les plus représentés dans chaque bassin

| Grand espace                  | 1er cluster | 2 premiers | 3 premiers | 4 premiers |
|-------------------------------|-------------|------------|------------|------------|
| Gauche radicale               | 26 %        | 51 %       | 66 %       | 80 %       |
| Gauche sociale-écologiste     | 26 %        | 39 %       | 52 %       | 64 %       |
| Centre                        | 25 %        | 38 %       | 50 %       | 61 %       |
| Droite libérale-conservatrice | 15 %        | 30 %       | 44 %       | 58 %       |
| Droite nationaliste           | 25 %        | 44 %       | 57 %       | 69 %       |

## Annexe 5. Potentiel et choix actuel des candidatures dans les cinq bassins

**Tableau A5 — Proportion attribuant une note d'au moins 6 sur 10 aux principales candidatures**

| Candidature        | Gauche radicale | Gauche sociale-écologiste | Centre | Droite libérale-conservatrice | Droite nationaliste |
|--------------------|-----------------|---------------------------|--------|-------------------------------|---------------------|
| Jean-Luc Mélenchon | 98 %            | 38 %                      | 2 %    | 0 %                           | 0 %                 |
| Raphaël Glucksmann | 16 %            | 62 %                      | 33 %   | 7 %                           | 2 %                 |
| Gabriel Attal      | 3 %             | 26 %                      | 55 %   | 27 %                          | 1 %                 |
| Édouard Philippe   | 4 %             | 31 %                      | 82 %   | 46 %                          | 4 %                 |
| Bruno Retailleau   | 0 %             | 5 %                       | 37 %   | 78 %                          | 36 %                |
| Marine Le Pen      | 3 %             | 5 %                       | 21 %   | 59 %                          | 93 %                |

**Tableau A6 — Choix actuel des principales candidatures dans leur bassin d'ancrage**

| Candidature        | Bassin d'ancrage              | Hypothèse Édouard Philippe | Hypothèse Gabriel Attal |
|--------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| Jean-Luc Mélenchon | Gauche radicale               | 84 %                       | 83 %                    |
| Raphaël Glucksmann | Gauche sociale-écologiste     | 41 %                       | 38 %                    |
| Édouard Philippe   | Centre                        | 55 %                       | —                       |
| Gabriel Attal      | Centre                        | —                          | 48 %                    |
| Bruno Retailleau   | Droite libérale-conservatrice | 30 %                       | 35 %                    |
| Marine Le Pen      | Droite nationaliste           | 77 %                       | 77 %                    |

## Annexe 6. Les frontières mesurées par la question des candidatures impossibles

**Tableau A7 — Proportion déclarant chaque candidature impossible**

| Candidature           | Gauche radicale | Gauche sociale-écologiste | Centre | Droite libérale-conservatrice | Droite nationaliste |
|-----------------------|-----------------|---------------------------|--------|-------------------------------|---------------------|
| Jean-Luc Mélenchon    | 0 %             | 33 %                      | 84 %   | 94 %                          | 93 %                |
| Marine Tondelier      | 17 %            | 16 %                      | 67 %   | 79 %                          | 82 %                |
| Raphaël Glucksmann    | 40 %            | 4 %                       | 23 %   | 47 %                          | 67 %                |
| Gabriel Attal         | 60 %            | 17 %                      | 6 %    | 32 %                          | 60 %                |
| Édouard Philippe      | 64 %            | 20 %                      | 3 %    | 23 %                          | 58 %                |
| Dominique de Villepin | 21 %            | 23 %                      | 36 %   | 43 %                          | 59 %                |
| Bruno Retailleau      | 87 %            | 61 %                      | 27 %   | 3 %                           | 22 %                |
| Marine Le Pen         | 88 %            | 88 %                      | 57 %   | 22 %                          | 2 %                 |

## Annexe 7. Résultats et mécanismes des seconds tours

**Tableau A8 — Résultats arrondis des cinq hypothèses de second tour parmi les suffrages exprimés**

| Duel                               | Adversaire de Marine Le Pen | Marine Le Pen |
|------------------------------------|-----------------------------|---------------|
| Jean-Luc Mélenchon – Marine Le Pen | 39 %                        | 61 %          |
| Raphaël Glucksmann – Marine Le Pen | 44 %                        | 56 %          |
| Édouard Philippe – Marine Le Pen   | 48 %                        | 52 %          |
| Gabriel Attal – Marine Le Pen      | 44 %                        | 56 %          |
| Bruno Retailleau – Marine Le Pen   | 43 %                        | 57 %          |

**Tableau A9 — Part du challenger face à Marine Le Pen parmi les votants de quatre bassins**

| Bassin                        | Mélenchon | Glucksmann | Philippe | Attal | Retailleau |
|-------------------------------|-----------|------------|----------|-------|------------|
| Gauche radicale               | 98 %      | 87 %       | 75 %     | 71 %  | 45 %       |
| Centre                        | 32 %      | 73 %       | 92 %     | 89 %  | 84 %       |
| Droite libérale-conservatrice | 5 %       | 19 %       | 44 %     | 37 %  | 62 %       |
| Droite nationaliste           | 0 %       | 1 %        | 4 %      | 1 %   | 14 %       |

<sup>i</sup> Ces diagnostics ne sont pas équivalents et portent sur des niveaux d'analyse distincts. Ils ont toutefois en commun de décrire l'affaiblissement ou la désagrégation des anciennes matrices collectives, constat que cette étude ne remet pas en cause. Le contraste porte plus précisément sur l'inférence qui ferait de cette désagrégation le signe d'un électorat attitudinalement hyperfragmenté, indéterminé ou susceptible de circuler sans fortes contraintes entre des offres très éloignées. Bauman, Zygmunt. 2000. *Liquid Modernity*. Cambridge : Polity ; Fourquet, Jérôme. 2019. *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*. Paris : Seuil ; Finchelstein, Gilles. 2025. *La démocratie à l'état gazeux. Une histoire politique, 1945–2045*. Paris : Flammarion.

<sup>ii</sup> Le terme de « macro-clivage attitudinal » est utilisé ici pour désigner une dimension durable d'opposition entre systèmes de valeurs. Il ne présuppose pas que toutes les conditions d'un clivage au sens dominant dans la littérature en sciences sociales — fermeture sociale, identité collective et organisation politique — soient réunies. Cette précision reprend la définition exigeante du clivage issue de Lipset et Rokkan, puis de Bartolini et Mair, qui articule division sociale, identité collective et traduction organisationnelle. Les travaux de Grunberg et Schweisguth et de Tiberj, ainsi que ceux de Kriesi et de Bornschieer et ses coauteurs, fournissent par ailleurs des précédents à l'analyse multidimensionnelle de l'espace des valeurs et à l'articulation entre structures sociales, systèmes attitudinaux et choix électoraux. Lipset, Seymour Martin, and Stein Rokkan. 1967. « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction ». In *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*, edited by Seymour Martin Lipset and Stein Rokkan, 1–64. New York : Free Press ; Bartolini, Stefano, and Peter Mair. 1990. *Identity, Competition, and Electoral Availability: The Stabilisation of European Electorates, 1885–1985*. Cambridge : Cambridge University Press ; Grunberg, Gérard, and Étienne Schweisguth. 1997. « Vers une tripartition de l'espace politique ». In *L'électeur a ses raisons*, edited by Daniel Boy and Nonna Mayer, 179–218. Paris : Presses de Sciences Po ; Tiberj, Vincent. 2012. « La politique des deux axes : variables sociologiques, valeurs et votes en France, 1988–2007 ». *Revue française de science politique* 62 (1) : 71–106 ; Kriesi, Hanspeter, Edgar Grande, Romain Lachat, Martin Dolezal, Simon Bornschieer, and Timotheos Frey. 2008. *West European Politics in the Age of Globalization*. Cambridge : Cambridge University Press ; Bornschieer, Simon, Lukas Haffert, Silja Häusermann, Marco R. Steenbergen, and Delia Zollinger. 2024. *Cleavage Formation in the 21st Century: How Social Identities Shape Voting Behavior in Contexts of Electoral Realignment*. Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>iii</sup> Dans la première configuration de premier tour testée (cf. Tableau 3), la proportion produisant un suffrage exprimé tombe à 30 % chez les désaffiliés et à 18 % chez les anti-système, contre environ 69 % dans l'ensemble de l'électorat. Ils ne représentent ainsi qu'environ 5% des votants et pèsent, en conséquence, très peu sur les rapports de forces, d'autant que leurs choix se révèlent très dispersés. Leur absence de préférence partisane se traduit donc d'abord par une forte propension au non-vote (cf encadré « Anti-système et désaffiliés : une réserve électorale encore largement démobilisée », *infra*).

<sup>iv</sup> Les travaux sur le désalignement partisan documentent l'érosion des identifications partisans et la plus grande « autonomie » des électeurs ; Mair analyse parallèlement l'affaiblissement des médiations partisans et l'« évidement » de la démocratie représentative. Les résultats présentés ici sont compatibles avec ces diagnostics. Leur apport spécifique est de montrer que la baisse des fidélités organisationnelles exclusives ne doit pas être confondue avec une disparition de la structuration des valeurs et des préférences : le désalignement partisan au sens d'identification partisane exclusive et la persistance d'un espace attitudinal ordonné relèvent de niveaux d'analyse distincts. Dalton, Russell J., and Martin P. Wattenberg, eds. 2000. *Parties without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*. Oxford : Oxford University Press ; Mair, Peter. 2013. *Ruling the Void: The Hollowing of Western Democracy*. London : Verso.

<sup>v</sup> Häusermann, Silja, Herbert Kitschelt, Tarik Abou-Chadi, Macarena Ares, Daniel Bischof, Thomas Kurer, Mathilde van Ditmars et Markus Wagner. 2021. *Transformation of the Left: The Myth of Voter Losses to the Radical Right*. Berlin : Friedrich-Ebert-Stiftung, International Policy Analysis, notamment p. 2-5. Cette synthèse montre que les pertes des partis sociaux-démocrates européens se dirigent principalement vers les formations concurrentes de gauche (souvent plus à gauche) et les partis de droite de gouvernement, tandis que les passages vers la droite radicale demeurent marginaux, y compris parmi les électeurs des classes populaires. Ces résultats invitent à ne pas déduire d'une transformation agrégée de la composition sociale des électors l'existence de transferts individuels massifs de la gauche vers la droite radicale. La structure des zones de concurrence que cette note établit pour la France vient conforter ce constat.

<sup>vi</sup> Chez Sartori, le format d'un système partisan — le nombre et la disposition des forces pertinentes — doit être distingué de sa mécanique, c'est-à-dire des modes d'interaction, de concurrence et d'alliance entre ces forces. Les cinq bassins identifiés ici ne doivent toutefois pas être assimilés à cinq partis ou à cinq pôles institutionnels au sens strict : ils visent exclusivement à décrire, à un niveau fin, des espaces de compatibilité et de concurrence électorales. Les travaux de Gougou, Guerra et Persico distinguent de leur côté la tripartition de l'arène électorale et la tripolarisation de l'arène parlementaire. Ces approches permettent de souligner la nécessité de bien distinguer les niveaux attitudinal, électoral, partisan et parlementaire. Sartori, Giovanni. 1976. *Parties and Party Systems: A Framework for Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press ; Gougou, Florent, Tristan Guerra, and Simon Persico. 2024. « Tripartition et tripolarisation : les contours du nouvel ordre électoral ». In *Si éloignés, si fragmentés. Citoyens et partis après 2022*, edited by Vincent Tiberj et al. Paris : Presses universitaires de France ; Gougou, Florent. 2025. « Le déploiement d'un nouvel ordre électoral ? Les élections françaises de 2024 dans la perspective des réalignements ». *Revue française de science politique* 75 (3) : 425–457.

---

<sup>vii</sup> Cette structuration de l'espace politique par des systèmes de valeurs a été établie une première fois en 2019 dans le cadre d'une recherche scientifique, puis décrite dans des résultats publiés à partir de 2022. Voir Jean-Yves Dormagen, Stéphane Fournier et Guillaume Tricard, « Présidentielle : trois blocs et deux perdants », *Le Monde diplomatique*, mai 2022. Des dizaines de vagues successives d'enquête menées depuis lors en ont confirmé la stabilité. L'année 2019 correspond à sa première objectivation empirique ; tout laisse à penser que ces deux macro-clivages attitudinaux sont largement antérieurs.

<sup>viii</sup> Les approches de Bourdieu, Manin, Laclau et Mouffe rappellent, selon des voies différentes, que les acteurs politiques sélectionnent les enjeux, produisent des catégories de perception et contribuent à constituer les groupes qu'ils prétendent représenter : les rassemblements électoraux ne préexistent donc pas entièrement au travail politique de mise en forme et d'articulation. L'hypothèse retenue ici ajoute que cette construction s'effectue sous contraintes. Les structures de valeurs, les proximités entre clusters et les incompatibilités attitudinales rendent certaines agrégations plus plausibles et moins coûteuses que d'autres. Les acteurs peuvent déplacer des frontières ou rendre secondaires certaines divergences, mais ils ne peuvent construire n'importe quel rassemblement d'électeurs. Bourdieu, Pierre. 1981. « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 36–37 : 3–24 ; Manin, Bernard. 1997. *The Principles of Representative Government*. Cambridge : Cambridge University Press ; Laclau, Ernesto, and Chantal Mouffe. 1985. *Hegemony and Socialist Strategy: Towards a Radical Democratic Politics*. London.

<sup>ix</sup> Le multipartisme ou la multipolarité ne produisent pas mécaniquement l'instabilité gouvernementale ou la crise démocratique. Lijphart montre que leurs effets dépendent des règles électorales, des pratiques de coalition et, plus largement, de la manière dont les institutions organisent la représentation et le partage du pouvoir. Appliquée à la France contemporaine, l'hypothèse est donc celle d'un désajustement partiel entre un espace électoral devenu multipolaire et des institutions, des pratiques et des représentations longtemps ajustées à une compétition bipolaire et majoritaire. Les travaux de Gougou sur le nouvel ordre électoral français permettent de préciser les effets de ce changement sur l'accès au pouvoir et la formation des majorités. Cette hypothèse institutionnelle n'épuise évidemment pas les autres dimensions de la crise démocratique. Lijphart, Arend. 2012. *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*. 2nd ed. New Haven : Yale University Press ; Gougou, Florent. 2025. « Le déploiement d'un nouvel ordre électoral ? Les élections françaises de 2024 dans la perspective des réalignements ». *Revue française de science politique* 75 (3) : 425–457.

